



Civilisation du XVIIIème siècle

Troisième année

Amani Mohamed Zaki ABD EL-RAHIM

Université du sud de la Vallée

2023/2024

Table des matières

Introduction:

Dates à connaître :

Chapitre 1 : La population française sous l'Ancien Régime

- Le royaume le plus peuplé d'Europe.
- La répartition de la population.
- La vie familiale sous l'Ancien Régime.
- La mort dans l'Ancien Régime.

Chapitre 2 : Les lumières

- Le français, langue des Lumières.
- La diffusion des lumières.
- Le siècle des Lumières ou les Lumières.
- Les idées des philosophes .
- L'Encyclopédie.

Chapitre 3: Les rois de France au XVII siècle:

- Le règne de Louis XV : (1715 - 1774).
- La Régence (1715-1723) Le Régent Philippe d'Orléans.
- Louis XVI (1774-1789) .
- Les difficultés de la monarchie sous Louis XVI.
- La Révolution Française.

Chapitre 4 : La France dans l'Europe du Siècle des lumières

- Les conditions de vie dans les campagnes aux XVIIe et XVIIIe siècles.
- L'économie au XVIIIe siècle.
- Le commerce triangulaire et esclavage.
- La société d'Ancien Régime : une société d'ordres.
- La condition féminine au XVIIIe siècle.
- L'élargissement des champs du savoir au temps des Lumières.
- Essor des techniques et inventions.
- La carte de France de 1789.

Dates à connaître :**Vers la fin de l'ancien régime:****En 1715 Début du règne de Louis XV**

Louis XV accède au trône de France en 1715, à la mort de Louis XIV, appelé le « Roi Soleil » et symbole de la monarchie absolue. Agé de cinq ans, il est trop jeune pour gouverner, son grand-oncle le duc d'Orléans assure la Régence. Louis XV gouverne lui-même à partir de sa majorité fixée à 14 ans jusqu'à sa mort en 1774, quinze ans avant le début de la Révolution française. Face aux nécessaires réformes du pays, il les lancera tardivement dans le domaine fiscal, de la justice et pour limiter le poids des parlements.

En 1748 Montesquieu « De l'esprit des lois »

Dans l'Esprit des lois, publié en 1748, le philosophe Montesquieu développe une réflexion sur les différentes fonctions de l'État (séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire) et dénonce la monarchie absolue. Montesquieu est l'un des philosophes des Lumières qui rejettent le pouvoir abusif et défendent la liberté, aussi bien de penser que de commercer. Autres philosophes principaux des Lumières : Rousseau qui défend le principe d'égalité entre les hommes, Voltaire qui prône la tolérance, la liberté et la justice.

En 1751 Début de la rédaction de L'Encyclopédie

A partir de 1751, le philosophe Diderot et le mathématicien D'Alembert s'entourent de près de 150 auteurs pour rédiger L'Encyclopédie (ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers). Dans l'esprit des Lumières, ils veulent rendre accessible à tous les connaissances philosophiques, scientifiques et techniques de l'époque. En 17 volumes de textes et 11 volumes de planches de dessin, l'ouvrage reste un monument, faisant l'inventaire des connaissances du moment, dans tous les domaines. La rédaction de l'Encyclopédie sera achevée en 1772.

En 1774 Louis XVI, Roi de France

Louis XVI accède au trône en 1774, succédant à son grand-père Louis XV. Il sera le dernier roi de la France de l'Ancien Régime : une monarchie absolue et une société inégalitaire, construite depuis le Moyen Âge autour de trois ordres. En dessous de la noblesse (environ 400 000 personnes) et du clergé (environ 120 000 personnes), le Tiers Etat est le plus nombreux (25,5 millions de personnes) et est composé des paysans, artisans, bourgeois et domestiques. Le Tiers Etat ne bénéficie pas des privilèges des deux autres ordres et paie le plus d'impôts. Louis XVI tente des réformes, proposées par ses ministres et inspirées de l'esprit des Lumières, mais hésite et butte devant la résistance des privilégiés, de la cour et du Parlement de Paris.

1788-1789 La France en crise

La crise financière, déjà présente sous Louis XV, s'aggrave au cours du règne de Louis XVI. Les mauvaises récoltes de 1787 et 1788 provoquent une hausse du prix du pain et le peuple souffre de disette. Face à la crise et l'attitude des privilégiés, les bourgeois obtiennent du Roi la convocation des Etats généraux (la réunion des représentants des trois ordres) pour 1789. Pour les préparer, les cahiers des doléances sont rédigés : chaque ordre collecte les revendications dans tout le royaume et élit des représentants.

La monarchie parlementaire et la révolution Bourgeoise

Le 5 mai Ouverture des États généraux

Les États généraux s'ouvrent le 5 mai à Versailles, où le Roi réside avec sa cour. 1 200 députés, venus de tout le royaume, sont présents. Les députés du Tiers Etat sont les plus nombreux. Dans la France inégalitaire, les députés veulent savoir comment les votes vont être comptés : par « ordre » (un vote par ordre) ou par « tête » (un vote par député). Louis XVI décide du vote par ordre ; les députés du Tiers Etat protestent et se constituent le 17 juin en « Assemblée nationale ». Des curés membres du bas clergé et des nobles les rejoignent. Louis XVI fait face à la première Assemblée nationale de l'histoire de France.

Le 20 juin Serment du jeu de Paume :

Le roi tente de s'opposer à cette nouvelle Assemblée : il fait fermer la salle où elle se réunit. Les députés du Tiers Etat et leurs partisans se rendent dans un gymnase proche où se pratique le jeu de paume et y font le 20 juin le fameux « ... serment de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeront jusqu'à ce que la Constitution du Royaume soit établie et affermie ... ». Ce serment est l'acte fondateur de la démocratie française. Le Roi interdit que les deux autres ordres, le clergé et la noblesse, les rejoignent. Les députés du Tiers résistent et Louis XVI accepte que les trois ordres se réunissent en une seule assemblée. Le 9 juillet, l'Assemblée nationale prend le nom d'« Assemblée nationale constituante » : les députés de l'Assemblée sont chargés de rédiger une Constitution pour la France.

Le 14 juillet 1789 :

L'agitation populaire est forte à Paris. Les bourgeois sont ouverts aux nouvelles idées de l'Assemblée nationale à Versailles mais craignent les débordements populaires. La crise économique se fait sentir, le prix du pain atteint son maximum. Louis XVI fait positionner des soldats autour de Paris. Le 14 juillet, le peuple parisien s'empare de la Bastille. La forteresse de la Bastille ne compte que sept prisonniers. Mais elle est le symbole du pouvoir absolu du roi qui, dans l'Ancien Régime, pouvait mettre en prison toute personne sans jugement et par sa seule volonté (la lettre de cachet).

Pour cette raison, la prise de la Bastille est devenue le symbole de la Révolution française.

Le 4 août Abolition des privilèges :

Pendant l'été 1789, l'agitation gagne les campagnes. Les paysans ont peur que leurs récoltes ne soient pillées. Ils se révoltent et s'en prennent aux seigneurs et à leurs biens. Le 4 août, pour rétablir l'ordre, les députés votent la fin des privilèges de la noblesse et du clergé: la société inégalitaire de l'Ancien régime prend fin.

Le 26 août Déclaration des droits de l'homme et du citoyen :

Le 26 août, les députés adoptent la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Pour la première fois, tous les Français sont déclarés libres et égaux. Elle comporte un préambule et 17 articles. Parmi les « droits naturels et imprescriptibles » de l'homme (article 2) figurent la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. Elle reconnaît l'égalité de tous devant la loi et la justice (article 3). Le texte de la déclaration est devenu une référence ; il est cité dans la Constitution actuelle de la France.

Le 4 mars Création des départements :

L'Assemblée nationale constituante adopte un nouveau découpage de la France en départements. Il simplifie l'organisation territoriale du pays et unifie l'administration locale. Chaque département a une ville principale, le chef-lieu. La taille de chacun est calculée pour que l'on se déplace en moins d'une journée à cheval d'un chef-lieu à l'autre. Les noms sont choisis en fonction de la géographie et des cours d'eau de la France. Aujourd'hui encore, le département est la base de l'administration territoriale française.

Le 14 juillet fête de la Fédération :

Le 14 juillet, un an jour pour jour après la prise de la Bastille, une fête anniversaire est célébrée au Champ-de-Mars à Paris. 100 000 personnes s'y rendent dans l'enthousiasme. L'Assemblée veut qu'elle soit la fête de la réconciliation et de l'unité de tous les Français. Louis XVI y assiste et prête serment à la Nation et à la loi.

Le 26 mars 1791 Le mètre comme unité de mesure

L'esprit de réforme touche tous les domaines, dont les domaines scientifiques et économiques. Jusqu'à la Révolution, l'existence de différents systèmes de mesure complique la vie quotidienne et freine le commerce : toise, coudée, pouce, pied, etc. Le 26 mars, l'Assemblée décrète que l'unité réelle de longueur du nouveau système de mesure sera le mètre. D'autres unités de mesure sont créées, comme le litre et

le gramme. Pour les calculer, un même système est appliqué, le système décimal.

Le 21 juin Arrestation du roi à Varennes

Les monarques européens voient dans la Révolution française une menace. Louis XVI prend des contacts avec les familles royales à l'étranger. A Paris, il n'est plus libre de ses mouvements. L'Assemblée prépare une Constitution pour la France dans laquelle le Roi va perdre une grande partie de ses pouvoirs. Avec sa famille, il fuit la capitale pour rejoindre en Lorraine des troupes restées fidèles au Roi. Reconnu, il est arrêté à Varennes le 21 juin et ramené à Paris. Il est placé « sous la surveillance du peuple » au palais des Tuileries. La confiance entre le roi et son peuple est brisée.

Le 17 juillet La fusillade du Champ-de-Mars

Les députés se retrouvent dans des clubs parisiens où la vie révolutionnaire se prolonge. Le club des Cordeliers est proche des classes populaires. Il soutient l'idée d'une République qui commence à voir le jour. Un autre club parisien, le club des Jacobins est plus prudent. Les partisans d'une République se rassemblent au Champ-de-Mars. L'Assemblée réagit et la Garde nationale, commandée par La Fayette, fait feu. Plusieurs dizaines de personnes meurent. L'idéal d'une unité révolutionnaire entre le peuple et l'Assemblée s'évanouit.

Le 29 août Début des premières « élections législatives » en France

Pour la première fois, les Français votent pour élire les députés à l'Assemblée. Mais il s'agit d'un suffrage censitaire : ne peuvent voter que les citoyens qui paient des impôts. Les élections commencent le 29 août. Les nouveaux députés sont chargés d'appliquer la première Constitution française adoptée le 3 septembre. Elle instaure une monarchie constitutionnelle : l'Assemblée propose et vote les lois ; le roi est le chef de l'exécutif, il peut s'opposer aux lois votées (le droit de veto).

Le 20 avril Entrée en guerre contre l'Autriche

Le 20 avril, la France déclare la guerre à l'Autriche. Elle mobilise les forces révolutionnaires. Les armées françaises désorganisées sont vaincues, les troupes étrangères entrent en France. Louis XVI est soupçonné de comploter avec les monarchies étrangères et suspecté de trahison.

La fin de la monarchie et la convention

Le 11 juillet « La patrie en danger »

La France est dans une situation grave : l'Est de la France est occupé, Paris est menacé. La Prusse entre en guerre aux côtés de l'Autriche. Le 11 juillet, l'Assemblée proclame « la Patrie en danger » et demande à tous les volontaires d'affluer vers Paris.

Le 10 août 10 août

La monarchie constitutionnelle ne fonctionne pas. Le peuple parisien s'en prend à la personne de Louis XVI. Le 10 août, des parisiens et des volontaires venus d'autres régions de France envahissent le palais des Tuileries où réside Louis XVI. L'Assemblée vote la suspension du roi et son internement. Le 10 août reste le symbole de la fin de la monarchie constitutionnelle. L'agitation parisienne reprend ; les émeutiers s'en prennent à ceux qui ne sont pas révolutionnaires, des aristocrates, des prêtres : ce sont les massacres de septembre.

Le 21 septembre Proclamation de la République – la Ire République

De nouvelles élections à l'Assemblée sont organisées après l'arrestation de Louis XVI. Ce sont les premières élections au suffrage universel masculin. Mais peu de gens vont voter. La nouvelle Assemblée prend le nom de Convention. Son premier travail est de remplacer la monarchie. La République, la première de l'histoire de France, est proclamée le 21 septembre. Le pouvoir n'est plus héréditaire. Dès le début de la Convention, les députés se divisent entre d'un côté les révolutionnaires modérés (les Girondins), et de l'autre les députés radicaux (les Montagnards).

Le 21 septembre La bataille de Valmy

La bataille de Valmy est la première victoire de la France révolutionnaire. Elle est gagnée contre l'armée prussienne à Valmy, dans le nord-est de la France. Paris était menacé, la crainte était de voir les monarchies européennes venir libérer Louis XVI. Pour la Convention et la République tout juste proclamée s'est une victoire psychologique décisive : les troupes révolutionnaires ont vaincu une armée entraînée et cinq fois plus nombreuse !

Le 10 décembre Début du procès de Louis XVI

Depuis le 10 août et l'arrestation de Louis XVI, la question se pose de ce que l'on va faire de lui. Des papiers, lettres et correspondances du roi pendant les premières années de la Révolution sont rendues publiques. C'est le prétexte pris par la Convention pour juger elle-même Louis XVI. Les Girondins s'opposent aux Montagnards qui souhaitent sa condamnation à mort.

Le 21 janvier Exécution de Louis XVI

Parmi les Montagnards, Robespierre se montre inflexible : « ... Louis a été détrôné par ses crimes ...il est condamné ». Le 17 janvier, la Convention vote à la majorité sa condamnation à mort. Il est guillotiné le 21 janvier 1793 à Paris, place de la Révolution (actuelle place de la Concorde). La foule crie : « vive la nation, vive la République », mais sa mort est ressentie comme un choc dans la population française et frappe de stupeur les monarchies

européennes. La femme de Louis XVI, Marie-Antoinette, sera jugée plus tard par un tribunal révolutionnaire créé par la Convention. Elle est condamnée à mort et guillotinée place de la Révolution le 16 octobre 1793.

Robespierre et « La Terreur »

En Mars Début de l'insurrection vendéenne

La France a toutes les monarchies européennes contre elle. En mars, la Convention ordonne la levée obligatoire de 300 000 hommes pour servir dans l'armée française. De violentes réactions surgissent dans plusieurs régions, surtout dans l'Ouest : c'est le début de l'insurrection vendéenne. Des paysans royalistes et catholiques s'opposent aux troupes révolutionnaires.

En Avril Le Comité de salut public

Pour gouverner le pays et sauver la Révolution, la Convention crée plusieurs comités. Le Comité de salut public devient le vrai gouvernement de la République. Il est dominé par les Montagnards et est dirigé d'abord par Danton, le « plus modéré des Montagnards ». Danton se refuse aux mesures les plus radicales réclamées dans plusieurs clubs parisiens et chez les sans-culottes des sections révolutionnaires de Paris.

Le 2 juin Victoire des Montagnards sur les Girondins :

A l'appel de Robespierre, député de la Montagne, des sans-culottes encerclent la Convention qui siège au palais des Tuileries. Ils réclament la mise en accusation des députés modérés, les Girondins. Le 2 juin, 25 députés girondins sont arrêtés et seront guillotins. Robespierre prend le contrôle du Comité de salut public.

Le 24 juin La Constitution de l'an I :

Le 24 juin (le 6 messidor de l'an I de la République, selon le calendrier révolutionnaire), la Convention fait voter par le peuple (referendum) la Constitution de l'an I. Elle institue un régime d'Assemblée avec la participation directe des citoyens au pouvoir. En raison du désordre et du climat insurrectionnel dans le pays, de la crise à l'extérieur comme à l'intérieur, elle n'est pas appliquée.

En Septembre Mise en place de « la Terreur » :

En juillet, Danton quitte le Comité de salut public. Les soulèvements et insurrections se multiplient en province, Paris est en proie aux luttes entre les différentes factions révolutionnaires. Les mesures de la Terreur, nom donné au gouvernement révolutionnaire de Robespierre, s'intensifient. Le 2 septembre, la Terreur instaure la « loi des suspects ». Sont désignés suspects tous « ceux qui par leur conduite, leurs relations, leurs propos ou leurs écrits se sont montrés partisans de la tyrannie, du fédéralisme et ennemis de la liberté... ». Cette loi déclenche les massacres de Lyon et de Nantes. Le 10 octobre, la Convention provisoire vote le décret selon lequel « le gouvernement de la France sera révolutionnaire jusqu'à la paix ». Les

tribunaux révolutionnaires condamnent à la mort, les « ennemis » de la Révolution.

Le 27 juillet Arrestation de Robespierre :

La Convention agit sur tous les fronts. En Vendée et dans les autres régions insurrectionnelles, les révolutionnaires commencent à vaincre les « ennemis » de la Révolution. Les attaques des armées étrangères sont repoussées. Pour incarner la République et ses valeurs, Robespierre fait adopter par la Convention une nouvelle religion, le culte de l'Être suprême, inspiré par les idées des philosophes des Lumières. A partir de juin, la terreur s'amplifie, elle devient la « Grande Terreur ». Un décret prévoit la confiscation des biens des « ennemis de la Révolution » pour les redistribués aux « Patriotes ». La violence du Comité de salut public inquiète les députés. Le 27 juillet (9 Thermidor an II), ils font arrêter Robespierre et ses partisans, nombreux dans le club parisien des Jacobins. Ils sont guillotines le lendemain.

Le 23 juin Echech du débarquement d'émigrés royalistes :

La Convention « thermidorienne » rétablit un certain calme. Elle combat les vellétés de retour à la monarchie. L'armée républicaine repousse en juin la tentative de débarquement d'émigrés royalistes à Quiberon, en Bretagne. En octobre, la Convention fait appel au jeune et inconnu général Napoléon Bonaparte pour réprimer une insurrection royaliste à Paris.

Le 14 juillet La Marseillaise est décrétée chant national :

Le 14 juillet, le chant La Marseillaise est décrété chant national. Il est aujourd'hui l'hymne national de la République française (chant patriotique associé aux cérémonies publiques). A l'origine, après l'entrée en guerre contre l'Autriche en 1792, l'officier Rouget de Lisle écrit les premiers couplets d'un chant patriotique baptisé « Chant de guerre pour l'Armée du Rhin ». Il rencontre un vif succès et est repris par les volontaires Marseillais à leur entrée à Paris en août 1792. Les Parisiens le nomment la « Marseillaise ».

Le Directoire et l'instabilité politique:**Le 22 août Constitution de l'an III :**

La Convention fait approuver par le peuple la Constitution de l'an III, qui remplace celle de l'an I jamais appliquée. Le pouvoir législatif est confié à deux assemblées et le pouvoir exécutif à cinq directeurs, d'où le nom de Directoire. Les membres des assemblées sont élus par le peuple. Les directeurs sont élus par les assemblées.

Le 26 octobre 26 octobre :

La nouvelle Constitution est votée par la Convention. Dans les deux nouvelles assemblées, les modérés se rapprochent des monarchistes. Le Directoire conduit une politique d'apaisement. L'insurrection en Vendée perd de sa force. La situation économique et financière reste difficile. L'un des directeurs, Barras, domine le directoire.

Le 4 septembre Coup d'État du 18 fructidor :

Les royalistes triomphent aux élections législatives de 1797. Trois directeurs, dont Barras, font appel à l'armée pour éviter la restauration de la monarchie. Le 4 septembre, par le coup d'Etat du 18 fructidor, près de 200 députés royalistes des assemblées sont exclus et certains déportés en Guyane. Dix mois plus tard, le 22 floréal, le directoire fait remplacer une centaine de députés républicains qui leurs sont hostiles. Ce coup de force est appelé « coup d'Etat », car il bafoue les règles de fonctionnement des institutions fixées par la Constitution, mais la force armée n'est pas employée.

Le 18 octobre Traité de Campo Formio :

Tandis que le pays est confronté aux difficultés économiques et politiques, il accumule les succès à l'extérieur. Bonaparte, général en chef de l'Armée d'Italie, affronte victorieusement les troupes autrichiennes aux batailles d'Arcole et de Rivoli. Cette première campagne d'Italie de Napoléon Bonaparte permet de signer le 18 octobre le traité de Campo Formio. Il met fin à la guerre qui oppose la France à l'Autriche depuis 1792. Entre 1797 et 1799, Napoléon Bonaparte instaure dans presque toute la péninsule italienne des « républiques sœurs », avec des institutions calquées sur celles de la France.

Le 18 juin Coup d'État du 30 prairial an VII :

Le 9 juin (21 prairial), Sieyès est nouvellement élu au Directoire. Il s'allie avec Barras, pour faire démissionner les autres directeurs. C'est un nouveau « coup d'Etat » (la force armée n'est pas utilisée). Très vite Sieyès et Barras s'opposent. Les Assemblées gagnent en autorité.

Le 18 brumaire, coup d'état de Bonaparte et fin de la révolution:

Le 9 novembre 1799 le coup d'Etat de Bonaparte et le début du Consulat

Les armées françaises repoussent les offensives anglaises, russes et autrichiennes qui craignent la contagion révolutionnaire française en Europe. Grâce à ses victoires militaires, Napoléon Bonaparte fait figure d'arbitre face aux dissensions politiques intérieures. Sieyès, qui souhaite un renforcement du pouvoir exécutif après les années d'instabilité politique du Directoire, s'allie avec Bonaparte. Ensemble, ils préparent un coup d'Etat militaire. Bonaparte prend le commandement en chef de l'armée pour maintenir l'ordre dans Paris et dans les assemblées. Le 9 novembre (18 brumaire), ils forcent les assemblées à les reconnaître pour légitimes. Bonaparte, Sieyès, et un ami de celui-ci Ducros, forment un consulat provisoire. Ils font rédiger une nouvelle Constitution, la Constitution de l'an VIII. Approuvée par le peuple (plébiscite) en février 1800, elle instaure un régime autoritaire au profit du Premier Consul, Napoléon Bonaparte.

Le 9 février Traité de paix avec l'Autriche

La France et l'Autriche signent un traité de paix à Lunéville (en Lorraine) qui renforce à l'avantage de la France le traité de Campo Formio. La péninsule italienne est sous influence française, la rive gauche du Rhin et la Belgique reviennent à la France. Au printemps de 1802, la France signe avec l'Angleterre la paix d'Amiens. La France connaît sa première période de paix depuis le début de la Révolution ... mais les hostilités reprendront un an plus tard.

Le 15 juillet Concordat avec l'Église

Napoléon Bonaparte signe avec le Pape le Concordat le 15 juillet à Paris. Il met fin à 10 ans de lutte entre l'Église et la France révolutionnaire. La religion catholique est déclarée la « religion de la grande majorité des citoyens français ». En contrepartie le Pape accepte que les évêques soient nommés par le Premier Consul, Napoléon Bonaparte.

Le 2 août Napoléon Bonaparte Consul

Au faite de sa popularité, Napoléon décide d'en appeler au peuple et, le 2 août, se fait élire Consul. Deux jours plus tard, il fait promulguer la Constitution de l'an X : elle réorganise le Consulat pour renforcer ses pouvoirs.

Le 21 mars Promulgation du Code civil

Napoléon fait promulguer, le 21 mars, le Code civil, qui s'applique à tous les Français et sur tout le territoire. Il consacre les grandes avancées de la Révolution (liberté, propriété, laïcité, abolition des privilèges de l'Ancien Régime, etc.). Sauf pour les droits des femmes qui ne bénéficient pas des mêmes droits que les hommes. Le Code civil, fortement modifié depuis, reste encore aujourd'hui le fondement du droit civil français.

Le 2 décembre sacre de Napoléon 1er

Le 18 mai, la Constitution de l'an XII est promulguée : la République n'est plus, la France devient un Empire et Napoléon Bonaparte, Empereur. Il est sacré Empereur Napoléon 1er le 2 décembre par le Pape à la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Introduction:

Le XVIIIe siècle

Le XVIII-ème siècle est marqué en Europe par un essor intellectuel et scientifique qui pose le droit de chaque individu à réfléchir sur l'organisation de la société. À la tête de ce mouvement se trouvent des philosophes qui développent leurs idées dans différents domaines tels que l'économie, le social, le politique ou le religieux. Ces philosophes qui s'appuient sur la raison, croient au progrès et prônent la tolérance. Ils refusent de se plier à l'autorité de la tradition et veulent tout réexaminer sous un jour nouveau.

Dans le domaine économique, les physiocrates insistent sur une nécessaire modernisation de l'agriculture et Turgot préconise la liberté du commerce et la suppression des corporations.

Dans le domaine politique, la place de l'Homme dans la société est l'enjeu principal. Montesquieu affirme qu'il faut répartir chacun des trois pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire) entre des mains différentes. La " séparation des pouvoirs " exclut ainsi le despotisme et est la négation de la monarchie de droit divin. Voltaire parle haut de la liberté, ridiculise les superstitions et se bat pour la justice et la tolérance, tandis que Rousseau déplore la perte de l'égalité naturelle et en attribue la cause à l'apparition de la propriété privée : il veut un " contrat social " librement accepté par chacun. Il insiste sur l'idée de

souveraineté nationale. " Il n'y a qu'un devoir, c'est d'être heureux ", affirme Diderot.

La synthèse des idées nouvelles se trouve dans la grande Encyclopédie écrite collectivement sous la direction de Diderot et d'Alembert. Malgré les difficultés de sa parution, son succès est immense dans les milieux instruits car c'est une œuvre unique à l'époque par sa conception, son universalité, sa qualité et son ampleur. Les philosophes inquiètent le pouvoir et sont souvent contraints à l'exil. La multiplication des journaux et des pamphlets attaquant l'absolutisme et l'Eglise sape la monarchie absolue en vulgarisant les idées des philosophes.

Quelques philosophes des Lumières :

- **Montesquieu** : 1689-1755 noble, président au parlement de Bordeaux, penseur et écrivain, il est le théoricien de la séparation des pouvoirs qu'il décrit dans De l'esprit des Lois. Dans ses Lettres persanes, il critique l'étroitesse d'esprit.
- **Voltaire** : 1694-1778 écrivain et polémiste vigoureux, il dénonce les institutions politiques et sociales ainsi que le fanatisme religieux avec l'affaire Calas. Il fut l'écrivain le plus célèbre de son temps avec du théâtre et des essais philosophiques : Candide, Zadig.
- **Diderot** : 1713-1784 écrivain et responsable de l'Encyclopédie, son œuvre est un rationalisme spirituel et ouvert où littérature et philosophie se mêlent. La Religieuse, Jacques le Fataliste, Le Neveu de Rameau.

- **D'Alembert** : 1717-1783 mathématicien et philosophe, il rédigea le Discours préliminaire de l'Encyclopédie.
- **Rousseau** : 1712-1778 écrivain et philosophe, citoyen de Genève. Il a dénoncé l'aliénation de l'homme et la contradiction entre nature et société. Il est l'auteur d'une œuvre diverse qui influença les Révolutionnaires et le Romantisme. Discours sur l'origine de l'inégalité, La Nouvelle Héloïse, Emile, Le Contrat social, Les Confessions, Les Rêveries du Promeneur solitaire.

La caractéristique historique du siècle

1- La Régence :

La mort de Louis XIV provoque immédiatement des difficultés politiques. Louis XV n'ayant que cinq ans. Le testament prévoyait un conseil de Régence, présidait par Philippe d'Orléans, mais confiait les pouvoirs essentiels au duc de la Maine. Philippe d'Orléans s'entendit avec le Parlement de Paris et la Haute Noblesse pour faire annuler ce testament et imposait sa seule autorité. La crise financière était aigue, les caisses de l'Etat vides et les dettes publiques énormes. Pendant de longues années, Louis XIV avait imposé son autorité et ses décisions. Les années qui suivent sa disparition ont témoigné d'une orientation opposée à la sienne.

La politique du régent était une réaction nette contre la politique antérieure, il s'appuya sur la haute Noblesse et le parlement - auparavant, écarté du pouvoir – et s'entendit avec l'Angleterre que Louis XIV avait détestée.

A la cour et dans la haute société, l'austérité des mœurs fut remplie par un libertinage affiché dont le duc d'Orléans donne l'exemple. Pour parer à la crise financière, il eut recours à un banquier écossais, John Law qui fondait son système sur la nécessité d'une abondante circulation de monnaie : papier émis des papiers de banque au nom de l'Etat. Il voulait ainsi rembourser les dettes publiques et réorganiser le budget.

Ce changement politique fut de très courte durée et en revient à l'absolutisme : Les conseils formés de grands seigneurs se révélèrent incompétent et furent supprimés. Très tôt aussi et à cause de la spéculation rapide et excessive des inquiétudes ont été provoquées. Les actionnaires demandèrent le remboursement et ce fut la banqueroute et la ruine de Law qui s'est enfui à Bruxelles.

Cette période a annoncé le redressement économique de la France. La classe des paysans s'est enrichie et une nouvelle classe de Chef D'entreprise est née.

2- Le règne de Louis XV

En 1723, Louis XV a atteint sa treizième année et est proclamé majeur. A la mort du duc d'Orléans, l'évêque de Fréjus, Fleury, Précepteur du jeune roi, est nommé ministre et garda jusqu'à sa mort en 1743 la complète confiance de Louis XV.

Fleury adopta une politique d'apaisement et d'équilibre dans tous les domaines.

Le développement économique fut encouragé et le commerce maritime et les ports de Bordeaux, de Nantes et de Marseille connurent une grande prospérité.

Après la mort de Fleury, Louis XV décide de ne plus avoir de premier ministre et s'occuper lui-même de l'Etat. Il est fort, intelligent et très audacieux mais il est par tempérament et par éducation indifférent et blasé (quelqu'un qui se fatigue facilement).

Les difficultés financières étaient aigues et le ministre Machault d'Arnouville entreprit de remettre en ordre les caisses publiques en s'attaquant aux privilèges du clergé et de la noblesse. Il fit le projet d'un impôt du vingtième sur les revenus de tous. Néanmoins, la résistance du Parlement et du clergé fut très vive et le roi finit par céder aux pressions et ruina l'essentiel de la Réforme. C'est la politique intérieure de la monarchie et la vie privée du roi qui

provoquèrent le mécontent général. Les dernières années du règne furent pénibles et précipitèrent le déclin de la monarchie:-

- Rébellion des Parlements.
- Echech de la Réforme.
- Heurts entre les ministres nommés selon la caprice du roi qui a trouvé la mort en Avril 1774.

3- Règne de Louis XVI (1774-1792)

Lors de son intronisation, Louis XVI avait 20 ans et était l'époux de Marie-Antoinette, physiquement très puissant- Louis XVI était maladroit, timide, hésitant, il aimait plus la chasse que la vie politique.

Une tentative de redressement économique a été entreprise par le contrôleur général des finances Turgot qui a essayé de réduire les dépenses sur tous celles de la cour et remplacer tous les impôts par une contribution unique dite la subvention territoriale à laquelle serait soumis tous les propriétaires. Il établit la libre circulation des gains, abolissant les absurdes douanes intérieurs. Toutefois, les courtisans se dressèrent contre Turgot et la reine se plaignit des économies qui la gênées.

Le roi n'a pas eu le courage de tenir tête à son entourage et à la reine et lui ordonna d'abandonner ses fonctions. Necker, banquier genevois resté à Paris, est connu par sa grande compétence

financière, fut appelé à réorganiser le budget. Malheureusement, il ne réalisa que très partiellement les économies indispensables et se heurta comme Turgot à l'égoïsme obstiné des privilèges et à la faiblesse de Louis XVI. Il dû démissionner en 1781. C'est la fin des tentatives des réformes. La lutte est devenue aigue et le roi s'est trouvé contraint de convoquer les Etats généraux pour le premier mai 1789.

Chapitre 1:

La population française sous l'Ancien Régime

L'étude de la démographie de la France d'Ancien Régime est relativement jeune. Si dès le XVIIe ou XVIIIe siècle des esprits comme Vauban, Saugrain ou l'abbé d'Expilly portent de l'intérêt aux problèmes de la population, il faut attendre la seconde moitié du XXe siècle pour voir la démographie historique s'épanouir.

Les connaissances accumulées démentent généralement les clichés courants : on ne se marie pas précocement mais très tard, le modèle familial le plus courant n'est pas la famille élargie mais la famille nucléaire (parents et enfants), le nombre d'enfants n'est que rarement supérieur à 6 ou 7. Seule idée courante qui s'avère exacte : on meurt généralement jeune. Si les comportements démographiques de la France de l'Ancien Régime sont variables selon les régions, des tendances générales caractérisent tout le royaume : le mariage tardif, la très forte mortalité notamment des enfants, l'existence de crises démographiques périodiques.

Ancien Régime

Régime social et politique de la France depuis le règne de François Ier (1515-1547) jusqu'à la proclamation de l'Assemblée nationale le 17 juin 1789 et l'abolition des privilèges dans la nuit du 4 août, lors de la Révolution. Certains historiens réservent l'expression à la période 1661-1789, période de stabilisation relative de l'absolutisme.

Le royaume le plus peuplé d'Europe

L'évolution du nombre des habitants

Il n'y a pas de chiffres fiables du nombre d'habitants en France sous l'Ancien Régime, en particulier pour le XVIe siècle. Néanmoins, au fil du temps, les chiffres se précisent. Les historiens puisent leurs informations des sources fiscales (pour la taille) et des registres paroissiaux, plus ou moins bien tenus.

Le chiffre total de la population est difficile à connaître vers 1500 : les estimations vont de 15 à 18 millions d'habitants. Vers 1600, dans le cadre des frontières de la France actuelle, ce nombre aurait été de 18 à 20 millions. A la toute fin du XVIIe, les Français auraient été 21,5 millions. Ce nombre est porté à 22,5 millions en 1710, 24,6 millions en 1740, 25,7 millions en 1760. A la veille de la Révolution, la France compte 28,6 millions d'habitants. On assiste donc à une hausse constante, même si sur le court terme les variations peuvent être brutales, de l'ordre de 2 à 3 millions d'habitants (crises

démographiques). La hausse est particulièrement rapide au XVIIIe siècle.

Vers 1700, un européen sur quatre est un Français, le royaume de France est alors un géant démographique. Au XVIIIe siècle, si la hausse est importante (+ 33 %), elle l'est beaucoup moins que dans certaines autres régions de l'Europe : Irlande (+ 110 %), Russie d'Europe (+ 80 %), Suède (+ 67 %) ou Angleterre (+ 61 %).

La répartition de la population

A l'intérieur du royaume, les disparités sont fortes entre les régions. Vers 1700, période où les sources deviennent fiables, les densités de population les plus importantes se rencontrent surtout dans le quart nord-ouest de la France. Le Nord compte alors une densité supérieure à 50 habitants au km². Aussi, l'évolution du nombre des habitants est très variable selon les régions : au XVIIe siècle, les provinces frontalières de l'Est souffrent des ravages de la guerre, perdant en habitants, alors que le reste du royaume connaît une croissance démographique.

La population vit majoritairement à la campagne (plus de 80 %) dans des villages de très petite taille. Vers 1700, moins de vingt villes dépassent les 30 000 habitants. Paris est alors de loin la première ville de France avec 530 000 habitants, suivie par Lyon (97 000), Marseille (75 000), Rouen (64 000) et Lille (55 000). Au cours de la période, le nombre de citadins croît lentement. Après 1740, le

développement s'accélère, touchant particulièrement les villes bénéficiant de l'essor économique de la période. Paris compte 600 000 habitants en 1789, Lyon 150 000 en 1780-89, Marseille 110 000 en 1794, Bordeaux 110 000 en 1790.

Les migrations

Si la stabilité des populations est le fait dominant, le phénomène migratoire n'est pas à négliger. Les migrations peuvent être définitives, permanentes, saisonnières ou conjoncturelles. La migration définitive concerne presque exclusivement l'exode rural, les villes devant leur croissance à l'apport des campagnes. La présence de migrants permanents est une constante de la société d'Ancien Régime : ce sont les mendiants, colporteurs, bergers, rémouleurs, maîtres d'école (etc.) qui transmettent les nouvelles et les modes, servant d'intermédiaires entre citadins et ruraux des différentes provinces. Les migrations temporaires ou saisonnières concernent essentiellement les hommes des régions de montagne et les zones portuaires. Les crises démographiques, les guerres entraînent aussi d'importantes migrations.

Quant à l'émigration en dehors du royaume, elle est minime, sauf pour les protestants français émigrés à la fin du XVIIe siècle (environ 173 000 entre 1685 et 1688).

La vie familiale sous l'Ancien Régime

La structure familiale

La famille conjugale limitée aux parents et aux enfants constitue la norme sous l'Ancien Régime. Elle comporte cependant des exceptions, comme dans le Midi, où la famille élargie est un modèle répandu. La famille conjugale peut se recomposer suite à la mort de l'un des deux parents. Les remariages après veuvage sont assez fréquents. On voit donc des ménages complexes, qui associent des enfants issus de différentes mères ou pères. Il arrive aussi de recueillir des orphelins de famille, neveux, nièces, pour cause de décès.

Les ménages ne sont en général pas très peuplés, surtout en ville. La famille type est composée des deux parents et de 4 ou 5 enfants. Pour exemple, en 1790 à Poitiers, la taille moyenne des ménages est de 4,56 personnes.

Le mariage

En France, on se marie tard, à l'exception des grandes familles (dont la famille royale) : 27 ou 28 ans en moyenne pour les garçons, 25 ou 26 pour les filles, cette tendance au mariage tardif étant moins marquée dans le premier XVIIe siècle mais s'accroissant au cours du XVIIIe. On distingue deux causes principales à cette pratique : d'une part le souci d'éviter une descendance trop nombreuse afin de ne pas diviser l'héritage (comportement malthusien) et d'autre part l'attente

fréquente de la mort des parents, libérant des biens et des terres. L'allongement de l'espérance de vie au XVIIIe siècle a ainsi contribué à repousser l'âge du mariage. Le statut du célibat est peu envié mais se répand de plus en plus dans la population : 7 % pour la génération 1660-1664 et 8,5 % pour la génération 1720-1724.

Les contraintes sociales imposent que les époux appartiennent au même milieu social (homogamie) et qu'ils soient issus de zones géographiquement proches (endogamie). Cela ne signifie pas que l'amour n'existe pas mais qu'il s'inscrit à l'intérieur de ces deux règles. L'hypergamie (différence de statuts sociaux), alors rare, profite surtout aux filles et suscite des moqueries.

Il ne faut pas enfin oublier l'importance du remariage, après la mort d'un des conjoints. Au XVIIIe siècle, 32 % des mariages impliquent au moins un veuf ou une veuve. Le remariage est plus facile pour les hommes que pour les femmes, engendrant de nettes différences d'âge. Les femmes ont beaucoup plus de mal à se remarier lorsqu'elles ont dépassé les 30 ans.

Enfin, on ne se marie pas à n'importe quel moment de l'année. Le calendrier liturgique est à suivre, interdisant pratiquement l'Avent (décembre) et le Carême (vers mars). Les contraintes économiques jouent également, empêchant de se marier au moment des récoltes (par mimétisme, cette habitude est suivie en ville). Les mois de janvier et février voient ainsi une très forte nuptialité. La cérémonie a lieu à l'église, qui doit rester portes ouvertes, l'engagement étant un

acte public. La famille des fiancés est présente, ainsi que les relations et les protecteurs de haut rang si l'on en a. La cérémonie est suivie de fêtes et de jeux conformes aux coutumes et traditions qui varient selon les régions.

Les naissances

Le mariage a pour finalité la conception, comme l'enseigne l'Église. Le taux de natalité dans la France de l'Ancien Régime est proche de 40 pour mille, mais diminue au cours de la période. Au maximum, une femme pourra engendrer 15 enfants au cours de sa vie. Généralement, elle en accouche de 6 ou 7 dont la plupart meurent précocement. Les naissances illégitimes sont très rares (1 %).

Le moment de l'accouchement est attendu mais redouté, pouvant comporter des risques tant pour la mère que pour l'enfant. Les matrones ne disposent que de connaissances limitées voire fausses et dangereuses, bien que l'on assiste à des progrès au XVIIIe siècle. L'ignorance ainsi qu'une hygiène déplorable explique une bonne partie des morts en couche, jusque dans les familles aisées. Le nouveau-né étant un mort en puissance, il faut le baptiser rapidement pour qu'il puisse gagner le paradis en cas de mort précoce. Le baptême, qui a lieu quelques heures après la naissance ou le lendemain, est une fête où l'enfant est vêtu aussi somptueusement que possible. Le prénom est pris généralement dans la famille ou l'entourage proche : grand-père ou grand-mère, oncle ou tante, parrain ou marraine.

Après l'accouchement, l'allaitement rend temporairement les femmes stériles, une mort précoce entraînant en revanche un retour rapide de l'ovulation. De ce fait, on a en moyenne un enfant tous les ans et demi. La ménopause survient dès la quarantaine. Lorsque le nombre d'enfants est jugé raisonnable par les parents, ils cessent les relations sexuelles pour ne pas fragmenter le patrimoine. L'évolution des mentalités contribue aussi à la baisse de la natalité: l'attachement à l'égard des enfants se développe (ce qui signifie pas qu'il n'existait pas auparavant) poussant les parents à mieux s'occuper d'eux et donc à limiter leur nombre. Les parents ont alors recours à la contraception, plus ou moins efficace, qui se développe au XVIIIe siècle (préservatifs en peau de porc, recettes de rebouteux ou coït interrompu).

La mort dans l'Ancien Régime

La mortalité ordinaire

La mortalité ordinaire est marquée par les taux très importants de mortalité juvénile et infantile. Près de la moitié des enfants meurent avant l'âge adulte. La moitié de ces enfants trouvent la mort avant un an, souvent les premiers jours ou premières semaines après la naissance. Les maladies de l'enfance (rougeole, rubéole, varicelle, oreillons, coqueluche) sont souvent mortelles. Les enfants sont aussi touchés par les accidents, les parents ne pouvant pas les surveiller : noyades, piétinements par les animaux, insolation, etc.

Une fois l'âge adulte atteint, un individu peut espérer vivre quarante ans. Un quinquagénaire est déjà un vieillard. La mortalité des femmes en couches est de 1 à 2 %, taux relativement faible mais non négligeable, un peu plus élevé que celui de la mortalité par les accidents du travail chez les hommes. Hommes et femmes sont égaux devant les maladies : rage, affections pulmonaires, tumeurs cancéreuses... On vit en moyenne plus longtemps dans les milieux aisés que dans les milieux pauvres, grâce à une meilleure nutrition, la possibilité de déménager et un habitat plus confortable (pas d'entassement dans les quartiers insalubres).

La mortalité extraordinaire : les crises démographiques

La crise démographique est une caractéristique de l'Ancien Régime, revenant en moyenne tous les 10 à 15 ans. Une crise peut tuer en quelques mois un quart de la population d'un village, le dixième de celle d'une ville. Durant entre six mois et deux ans, elle peut être causée par une épidémie, par une crise de subsistance, parfois l'alliance des deux (une disette qui affaiblit les corps et prépare le terrain pour une épidémie). Le chiffre de décès habituels est alors multiplié par 4 ou 5, le nombre de conceptions diminue, le nombre de mariages s'effondre. Une reprise survient ensuite : la mortalité redevient normale, le nombre de conceptions et de mariages augmente jusqu'à atteindre des niveaux bien plus élevés que les années précédentes.

Face à la mort

La mort est omniprésente durant l'Ancien Régime : il est rare qu'une journée passe sans que les habitants entendent sonner le glas des morts au clocher d'une église. La mortalité infantile est si fréquente que les parents, s'ils sont évidemment attristés, ne sont pas effondrés par la mort d'un des enfants. Celle-ci est accueillie comme une fatalité. La situation est différente pour la mort de l'épouse qui « reste le déchirement majeur, et souvent prématuré, pour les hommes de l'âge classique qui se sont confiés à leurs Mémoires » (M. Vovelle).

La mort se prépare toute la vie, afin d'assurer le Salut de son âme. La mort brutale et accidentelle est redoutée, on lui préfère la « belle mort », lente et consciente. Le chrétien se prépare toute sa vie à ce moment décisif. L'agonisant doit mourir dignement et en paix. Chez les Grands, la mort donne lieu à toute une cérémonie : Louis XIII agonise au son d'un orchestre et Mazarin habillé comme pour aller au bal. Au XVIIIe siècle, l'ombre de la mort recule, elle devient moins obsédante. La mortalité infantile diminue, sans qu'il faille pour autant exagérer ce phénomène : au début du XIXe siècle, l'espérance de vie des Français est de 36 ans.

Le contexte historique du siècle des lumières :

Le siècle des lumières est initié par deux événements historiques fondateurs : la révolution d'Angleterre en 1688-1689 et la mort en 1715 du monarque absolu de droit divin Louis XIV, qui laisse place à un mouvement de contestation de l'ordre établi.

La révolution d'Angleterre et l'espoir d'une imitation du pouvoir monarchique :

La Révolution américaine

Le 4 juillet 1776, treize colonies anglaises d'Amérique de Nord, déclarent leur indépendance. Leur déclaration solennelle affirme que les hommes sont libres et égaux et proclame le droit à l'insurrection contre un gouvernement despotique. Les colonies s'allient pour combattre les forces anglaises. Des Français libéraux (La Fayette) rejoignent les insurgés, d'une part parce qu'ils adhèrent à leur cause et d'autre part pour affaiblir l'Angleterre, ennemi héréditaire de la France. En 1783, le traité de Versailles reconnaît l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

En 1787, une constitution place à la tête du nouvel Etat fédéral un président qui possède le pouvoir exécutif et deux assemblées qui exercent le pouvoir législatif. L'influence des Lumières est très forte ; les droits individuels sont proclamés ainsi qu'une large liberté (sauf

pour les esclaves). L'enthousiasme en Europe pour la Révolution américaine est très grand dans les milieux libéraux.

Les acteurs de la Révolution américaine :

- **Georges Washington** : 1732-1799, héros de la Guerre d'Indépendance, il devint le premier Président des Etats-Unis entre 1789 et 1797.
- **Benjamin Franklin** : 1706-1790, savant américain, inventeur de paratonnerre, il obtint l'aide de la France et participa à la fondation des Etats-Unis. Il est l'un des rédacteurs de la Déclaration d'Indépendance et de la Constitution.
- **Thomas Jefferson** : 1743-1826, homme politique américain, il participa à la rédaction de la Déclaration d'Indépendance et devint le 3ème président des Etats-Unis de 1801 à 1809.

La mort de louis XIV :

Le règne de Louis xiv est souvent associé à l'apogée du classicisme (Corneille, Racine, Molière, La Fontaine) , aux réjouissances et au faste de Versailles.

C'est oublier que les 35 dernières années du règne du Roi-Soleil sont marquées par l'austérité, les guerres et l'intransigeance religieuse avec la révocation de l'Edit de Nantes qui provoque un exode massif des protestants.

La mort de louis xiv en 1715 libère la France de la pesante autorité du monarque absolu et renforce le mouvement de contestation de l'ordre établi et de l'intolérance religieuse.

Le siècle des Lumières ou les Lumières

Mouvement philosophique qui domina le monde des idées en Europe au XVIII^e s.



Jean Le Rond d'Alembert

Le mouvement des Lumières tire son nom de la volonté des philosophes européens du XVIII^e siècle de combattre les ténèbres de l'ignorance par la diffusion du savoir. L'Encyclopédie, dirigée par Diderot et d'Alembert, est le meilleur symbole de cette volonté de rassembler toutes les connaissances disponibles et de les répandre auprès du public – d'un public éclairé.

Ce mouvement, qui connut une intensité plus marquée en France, en Angleterre (sous le nom d'Enlightenment) et en Allemagne (Aufklärung), est né dans un contexte technique, économique et social particulier : ascension de la bourgeoisie, progrès des

techniques, progrès de l'organisation de la production et notamment des communications, progrès des sciences souvent appliquées au travail des hommes.

Confiants en la capacité de l'homme de se déterminer par la raison, les philosophes des Lumières exaltent aussi la référence à la nature et témoignent d'un optimisme envers l'histoire, fondé sur la croyance dans le progrès de l'humanité. L'affirmation de ces valeurs les conduit à combattre l'intolérance religieuse et l'absolutisme politique.

Certains philosophes interviennent dans des affaires judiciaires (Voltaire défend entre autres Calas, un protestant injustement accusé d'avoir tué son fils) et militent pour l'abolition des peines infamantes, de la torture et de l'esclavage. Diffusées dans les salons, les cafés et les loges maçonniques, les idées des Lumières sont consacrées par les œuvres des philosophes, des écrivains et des savants. Les principaux représentants des Lumières sont, en Grande-Bretagne, J. Locke, D. Hume, I. Newton ; en Allemagne, C. Wolff, Lessing, Herder ; en France, Montesquieu, Voltaire, Diderot, J.-J. Rousseau, tous les Encyclopédistes, Condillac et Buffon.

1. Un mouvement européen:

On attribue généralement un rôle prééminent à la France dans l'essor de la civilisation européenne du XVIIIe s. Cependant l'Angleterre est la première instigatrice des grands mouvements idéologiques et des mutations économiques qui caractérisent ce siècle.

L'Angleterre offre l'image d'un pays libre : deux révolutions (1642-1649, avec Cromwell, et 1688-1689, avec la Déclaration des droits ou Bill of Rights) y ont détruit le régime de l'absolutisme et de l'intolérance. De telles idées se répandent en Europe grâce aux philosophes français, fascinés par cette application du libéralisme. Par ailleurs, les Anglais sont également à l'origine de diverses transformations technologiques et scientifiques qui débouchent sur ce que l'on appelle aussi des « révolutions » – dans l'agriculture et l'industrie – et bouleversent les données économiques⁽¹⁾.

(1) https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/si%C3%A8cle_des_Lumi%C3%A8res/130660 .

Un continent en mutation

une révolution scientifique:



Isaac Newton

La France du XVIIIe s. ne peut s'enorgueillir d'avoir donné à la physique ou aux mathématiques des génies tels que Newton, Euler ou Gauss, mais l'apport français aux progrès des sciences est néanmoins indéniable. Tous les domaines sont représentés par de grands savants novateurs : en chimie, Lavoisier ; en mathématiques, Lagrange, Monge et Legendre ; ou encore en botanique, la famille Jussieu.

Dès lors, l'esprit humain se délivre des contraintes théologiques et formelles pour s'intéresser à la nature, dans une nouvelle démarche de recherche des connaissances, caractéristique de l'esprit même des Lumières.

Des évolutions démographiques:

Cette nouvelle conception du monde inclut une réflexion sur le gouvernement des sociétés humaines, qui sont elles-mêmes en mutation. Un essor démographique accompagne les progrès de cette époque. Une baisse générale de la mortalité, due au recul des trois principaux fléaux que sont la famine, la guerre et la peste, explique ce phénomène. La durée de vie s'allonge en moyenne de dix ans dans la seconde moitié du XVIIIe s. Ce type de changement structurel, associé aux mutations économiques, ébranle les équilibres sociaux.

L'essor de la bourgeoisie:

Vers 1740, partout en Europe, existe une société d'ordres fondée sur les privilèges. Alors qu'en Angleterre aucun obstacle juridique n'empêche la mobilité sociale, la France donne l'exemple opposé : des groupes sociaux entiers, tels que les paysans, restent ignorés de la nation. Par contre, au sein du tiers état, la bourgeoisie constitue une classe en pleine ascension dès lors qu'elle profite des développements industriels et commerciaux de cette période.

L'essor urbain – généré par le surcroît de population – offre un cadre à ces nouveaux possédants qui cherchent à faire reconnaître leurs avantages en allégeant les entraves politiques et en évoluant vers une nouvelle société : on constate ainsi que beaucoup de

philosophes et d'écrivains du XVIIIe s. (Voltaire, Beaumarchais...) sont issus de familles bourgeoises aisées.

Le français langue des Lumières:

Les Lumières ne connaissent pas de frontières. Le mouvement touche toutes les élites cultivées d'Europe, et sa langue est le français, qui remplace le latin comme langue internationale de communication.

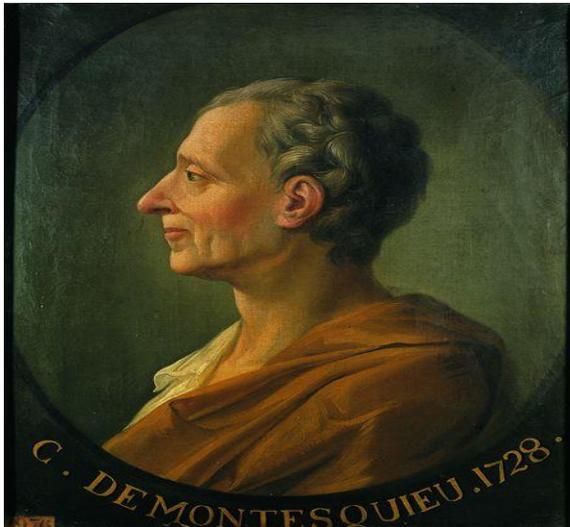
À la cour de Vienne ou de Saint-Pétersbourg, les Français sont à l'honneur ; et leurs livres, à la mode. Cette prépondérance tient au poids particulier de la France en Europe depuis Louis XIV, mais aussi au modèle de modernisme qu'elle incarne, à travers ses écrivains et ses savants, aux yeux des étrangers. Et, de fait, c'est en France que le mouvement des Lumières conquiert la plus large audience intellectuelle dans l'opinion.

Dans les autres États d'Europe continentale, il n'a entraîné qu'une partie des élites. Le cas de l'Angleterre est singulier : elle a précédé et influencé les Lumières françaises naissantes, mais ses élites n'ont pas prétendu se substituer au gouvernement ou à l'Église ; sa classe dirigeante est restée imprégnée de puritanisme et s'est plus préoccupée de commerce que de philosophie : elle s'est satisfaite des acquis de sa révolution de 1689.

Les Lumières :

La pensée du siècle des Lumières se développe autour de deux thèmes majeurs : le retour à la nature, la recherche du bonheur. Les philosophes dénoncent dans les religions et les pouvoirs tyranniques des forces obscurantistes responsables de l'apparition du mal, dans un monde où l'homme aurait dû être heureux. Ils réhabilitent donc la nature humaine, qui n'est plus entachée par un péché originel ou une tare ontologique ; ils substituent à la recherche chrétienne du salut dans l'au-delà la quête ici-bas du bonheur individuel. À la condamnation des passions succède leur apologie : l'homme doit les satisfaire, à condition qu'elles ne s'opposent pas au bonheur d'autrui.

Des philosophes militants:



Montesquieu

Cette nouvelle vision de l'homme et du monde, les philosophes la défendent en écrivains militants. Leur combat s'incarne dans la pratique de

formes brèves, faciles à lire et susceptibles d'une vaste diffusion : lettres, contes, pamphlets.

Création littéraire et réflexion philosophique se nourrissent mutuellement.

À cet égard, l'année 1748 marque un tournant, avec la parution et le grand succès de l'Esprit des lois, dans lequel Montesquieu analyse tous les régimes politiques et établit les rapports nécessaires qui unissent les lois d'un pays à ses mœurs, à son climat et à son économie. Par-là apparaît bien le caractère relatif du régime monarchique. L'année suivante, Diderot publie sa Lettre sur les aveugles, et Buffon le premier volume de son Histoire naturelle. En 1751 paraît le Siècle de Louis XIV de Voltaire.

Diffuser « la révolution dans les esprits »



Diderot

Cette même année 1751, les idées des Lumières se mêlent et s'affinent dans un creuset : l'Encyclopédie de Diderot, dont paraît le premier volume. Il

s'agit d'une œuvre qui met à la portée de l'homme nouveau – le bourgeois, l'intellectuel – une synthèse des connaissances conçue comme un instrument pour transformer le monde et conquérir le présent.

Entre 1750 et 1775, les idées essentielles des Lumières se cristallisent et se répandent. « Il s'est fait une révolution dans les esprits [...]. La lumière s'étend certainement de tous côtés », écrit Voltaire en 1765. Si après 1775 les grands écrivains disparaissent (Voltaire et Rousseau en 1778, Diderot en 1784), c'est le moment de la diffusion maximale, tant géographique que sociale, des Lumières ; l'opinion se politise, prend au mot leurs idées : la philosophie est sur la place publique. L'œuvre de l'abbé Raynal (*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes, 1770*), qui condamne le despotisme, le fanatisme et le système colonial, connaît un grand succès. Homme politique important autant que mathématicien, Condorcet publie des brochures contre l'esclavage et pour les droits des femmes, et prépare sa synthèse de l'histoire de l'humanité (Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain.

Pour un despotisme éclairé ...

En matière politique, les Lumières mettent en cause l'absolutisme et érigent le despotisme éclairé en modèle de gouvernement. Il s'agit de subordonner les intérêts privilégiés et les coutumes au système rationnel d'un État censé représenter le bien public, de favoriser le progrès économique et la diffusion de l'enseignement, de combattre tous les préjugés pour faire triompher la raison. Ce despotisme éclairé inspira Frédéric II en Prusse, Catherine II en Russie, Joseph II en Autriche. Mais les philosophes qui croyaient jouer un rôle positif en conseillant les princes, comme Voltaire auprès de Frédéric II et Diderot auprès de Catherine II, perdirent vite leurs

illusions. Ce qu'ils avaient pris pour l'avènement de la raison et de l'État rationnel était en réalité celui de la raison d'État, cynique et autoritaire.

...OU une monarchie modérée?

Montesquieu, lui, est favorable à une monarchie modérée, de type anglais, où la liberté est assurée par la séparation des trois pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire. L'Angleterre est pour lui le royaume le mieux gouverné de l'Europe, parce que le citoyen y est protégé par la loi contre tout arbitraire et parce que le roi respecte la loi qu'il n'a pas élaborée lui-même, prérogative qui appartient aux représentants élus de la nation.

Pour autant, le rôle prééminent de la noblesse dans la nation et au Parlement n'est pas remis en cause. Montesquieu propose qu'en France les « pouvoirs intermédiaires » (clergé, noblesse, parlements judiciaires) exercent une forme de contrôle, comme représentants naturels de la nation, sur la monarchie : son libéralisme politique est donc limité aux élites.

Un creuset d'idées nouvelles:

Les écrivains-philosophes ne marchent pas tous du même pas. Des lignes de partage se dessinent entre un courant déiste (Voltaire) et un matérialisme convaincu (Diderot, d'Holbach), entre une revendication générale de liberté (Voltaire encore) et un souci d'égalité et de justice sociale (Rousseau). À la fin du siècle, une nouvelle génération – celle des Idéologues – tentera d'articuler théorie et pratique et de définir une science de l'homme qui, par la mise en œuvre de réformes politiques et culturelles, assure le progrès de l'esprit humain.



Jean-Jacques Rousseau

Mais, en réaction à l'affirmation de cette raison collective, le moi sensible revendique ses droits : Rousseau, qui a posé dans le Contrat social les conditions de légitimité de toute autorité politique, donne avec ses Confessions le modèle de l'expression authentique d'un être unique et fait de la remontée aux sources de l'enfance et du passé l'origine de toute création littéraire.

Idées et idéaux des Lumières:

Le fonds commun des Lumières réside dans un rejet de la métaphysique, selon laquelle la transcendance (Dieu) précède la réalité (le monde). Les termes en sont inversés : la transcendance est ce qui reste, ce qui résiste à toute analyse rationnelle, scientifique, historique. Par-delà leur diversité, les hommes des Lumières ont en commun cette attitude d'esprit inspirée de la méthode scientifique, de l'expérimentalisme de Newton et de Locke : chercher dans l'investigation empirique des choses les rapports, les corrélations, les lois qui les régissent, et qui ont été jusqu'à présent masqués par les préjugés.

Rejeter des dogmes:

Du coup, la vérité est recherchée du côté du monde physique, de l'univers pratique. Avec les Lumières, le regard intellectuel curieux se détourne du ciel au profit du monde concret des hommes et des choses. Les dogmes et les vérités révélées sont rejetés. Les Lumières refusent la prétention de la religion à tout expliquer, à fournir les raisons ultimes ; elles veulent distinguer entre les différentes sphères de la réalité : le naturel, le politique, le domestique, le religieux, chacun ayant son domaine de pertinence et ses lois, chacun exigeant des savoirs et des méthodes de connaissance différents.

Rejet des dogmes mais pas rejet de Dieu. La plupart des intellectuels éclairés restent néanmoins déistes : pour eux, l'Univers est une mécanique admirablement réglée, dont l'ordre implique une intelligence ordonnatrice. « Je ne puis imaginer, dit Voltaire, que cette horloge marche et n'ait pas d'horloger. »

Recourir à la raison expérimentale



Buffon

L'expérience occupe une place centrale dans la théorie de la connaissance du XVIIIe s. Cette méthode procède par l'observation, l'analyse, la comparaison. D'où l'importance du voyage comme moyen de connaissance ; d'où aussi le souci presque obsessionnel de la classification des faits, de la construction de tableaux : connaître, c'est décrire, inventorier, ordonner. Ainsi procède Buffon dans les trente-six volumes de son Histoire naturelle.

La raison expérimentale, dès lors, ne connaît pas de frontières : les Lumières opèrent une formidable expansion de la sphère de la connaissance scientifique. La raison est universelle ; à côté des sciences naturelles et des sciences de la vie se développent les sciences humaines : ethnologie, psychologie, linguistique, démographie. Dans l'Esprit des lois, Montesquieu invente une sociologie politique, en recherchant les rapports qui unissent les mœurs de chaque peuple et la forme de son gouvernement.

marcher vers le bonheur



Voltaire

La philosophie des Lumières procède d'un humanisme laïc : elle place l'homme au centre du monde, et entend œuvrer à son bonheur. Pour Voltaire, « le vrai philosophe défriche les champs incultes, augmente le nombre des charrues, occupe le pauvre et l'enrichit, encourage les mariages, établit l'orphelin. Il n'attend rien des hommes, mais leur fait tout le bien dont il est capable ».

Un tel humanisme se situe à rebours de l'espérance chrétienne : « La vertu consiste à faire du bien à ses semblables et non pas dans de vaines pratiques de mortifications », écrit encore Voltaire. Foin des prières et des cierges dans les églises, il faut des actes. Tout l'effort de connaissance est orienté vers l'utilité commune. Cette conception utilitariste fait du bonheur le bien suprême. Elle tourne le dos à l'idée chrétienne de purification par l'épreuve et la souffrance, ainsi qu'aux notions nobiliaires et militaires d'héroïsme et de gloire.

Il y a là un optimisme fondamental, aux effets mobilisateurs : les hommes des Lumières croient au progrès possible des connaissances, à la capacité de la raison de saper les conventions, les usages et les institutions qui contredisent la nature et la justice. Pour eux, l'avancée de la science garantit la marche vers le bonheur. Cette foi dans le progrès indéfini de l'humanité se trouve d'ailleurs confortée par les découvertes scientifiques et la croissance économique du siècle.

L'affaire Calas

Un des grands combats de Voltaire contre l'erreur judiciaire

L'affaire Calas commence le 13 octobre 1761, lorsque Jean Calas, négociant protestant toulousain, découvre à son domicile son fils Marc-Antoine mort, étranglé. Pensant qu'il s'est donné la mort et afin d'éviter le traitement infligé à l'époque aux suicidés, il tente maladroitement de camoufler le suicide en meurtre. Mais la rumeur publique et la justice l'accusent de l'avoir lui-même assassiné pour l'empêcher de se convertir au catholicisme. Le jugement est rendu le 10 mars 1762. Jean Calas est condamné à mort ; il est roué vif, puis étranglé et brûlé.

L'affaire révolte Voltaire, qui crie son horreur devant ce qu'il considère comme un assassinat dans son célèbre *Traité sur la tolérance*, à l'occasion de la mort de Jean Calas (1763), qui débute ainsi : « Le meurtre de Calas, commis dans Toulouse avec le glaive de la justice, le 9e mars 1762, est un des plus singuliers événements qui méritent l'attention de notre âge, et de la postérité. » Avec son ami Étienne-Noël Damilaville et le soutien de Friedrich Melchior Grimm, rédacteur de la *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, Voltaire veut non seulement réhabiliter Jean Calas, mais aussi aider matériellement et moralement sa veuve et ses enfants, qui sont ses coaccusés, à travers le « Projet de souscription pour une estampe tragique et morale ».



<https://histoire-image.org/fr/etudes/affaire-calas>

Les idées des philosophes :

*** Ils affirmaient que le roi ne devait pas avoir un pouvoir absolu sur ses sujets et que son autorité ne lui venait pas de Dieu**

DOC 1

Aucun homme n' a reçu de la Nature le droit de commander aux autres. La liberté est un cadeau du Ciel, et chaque individu a le droit d' en jouir. Le roi tient son autorité de ses sujets et cette autorité est limitée par les lois de la nature et de l' État. Le roi ne peut pas disposer de son pouvoir et de ses sujets sans le consentement du peuple.

D' après Denis Diderot, L' Encyclopédie

*** Ils proposaient de réformer le régime politique : le roi ne devait pas avoir le droit de faire les lois ni celui de contrôler les juges.**

DOC 3

Il y a dans chaque État trois sortes de pouvoirs : le pouvoir législatif (faire des lois) , le pouvoir exécutif (faire exécuter les lois) et le pouvoir judiciaire (juger ceux qui ne respectent pas les lois) . Lorsque le pouvoir législatif est réuni au pouvoir exécutif, dans la ou les mêmes personnes, il n' y a pas de liberté.

D' après Montesquieu, De l' esprit des lois, 1718

*** Ils condamnaient l'intolérance :**

DOC 3

Ce n'est plus aux hommes que je m'adresse ; c'est à toi, Dieu de tous les êtres, de tous les mondes, de tous les temps. Tu ne nous as pas donné un cœur pur pour nous haïr et des mains pour nous égorger. Fais que nous nous aidions mutuellement à supporter le fardeau d'une vie pénible et passagère. Que toutes ces petites nuances qui distinguent les hommes ne soient pas des signaux de haine et de persécution.

D'après Voltaire, Traité sur la tolérance, 1763

*** Ils critiquaient les privilèges excessifs de la noblesse et du clergé.**

DOC 4

Parce que vous êtes un grand Seigneur, vous vous croyez un grand génie... Noblesse, fortune, rang, des places, tout cela rend si fier ! Qu'avez-vous fait pour tant de biens ? Vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus. Tandis que moi, morbleu ! perdu dans la foule obscure, il m'a fallu déployer plus de science et de calculs pour subsister seulement, qu'on a mis depuis cent ans à gouverner toutes les Espagnes.

D'après Beaumarchais, Le Mariage de Figaro

*** Ils affirmaient que tous les hommes étaient égaux.**

DOC 5

Tous les hommes sont créés égaux. Ils ont des droits que nul ne peut leur retirer, parmi lesquels le droit à la vie, le droit à la liberté, le droit de rechercher le bonheur. Pour garantir ces droits, les hommes mettent en place des gouvernements, dont le pouvoir existe parce qu' il leur a été confié.

D'après la Déclaration de l'indépendance des États-Unis d'Amérique, 4 juillet 1776 * Ils critiquaient les privilèges excessifs de la noblesse et du clergé. *

Vocabulaire

- **Une académie** : association savante, lieu de débats et de réflexion.
- **La censure** : contrôle des textes par une autorité qui décide de leur publication ou de leur interdiction.
- **L'Encyclopédie** : ouvrage qui cherche à réunir toutes les connaissances de l'époque, rédigé par des philosophes et des savants.
- **Les Lumières** : ensemble d'idées nouvelles, formulées par des philosophes et des savants, qui circulent en Europe au XVIII^e siècle.
- **L'opinion publique** : idées partagées par un nombre important de personnes.
- **Un philosophe** : penseur qui place la raison au cœur de sa pensée.
- **Siècle des Lumières** : l'expression qu'on utilise pour définir le 18^e siècle. Lors de cette période, les philosophes et les intellectuels échangent leurs idées et leurs connaissances afin de contribuer au progrès de la science. Ils veulent ainsi s'opposer à l'obscurantisme causé par les autorités religieuses et politiques de l'époque.
- **L'obscurantisme** : une attitude d'opposition à la diffusion et à l'instruction des connaissances. Durant le Moyen Âge, les religieux tenaient la population dans l'obscurantisme, car ils empêchaient la propagation des nouvelles découvertes scientifiques de l'époque.

- **Cour** : La Cour est composée de l'entourage du Roi (le monarque) : la famille royale, la noblesse, les officiers (ceux ayant un emploi dans la monarchie), les artistes, les domestiques, etc. Ce sont les courtisans.
- **Etiquette** : Ensemble des règles qui codifient la vie de cour, indiquant à chacun le comportement à suivre.
- **Faveurs** : Avantages accordés par le Roi à certains courtisans.
- **Régent** : Chef du gouvernement pendant la minorité ou tout autre moment durant lequel le Roi ne peut régner (absence durant les périodes de guerre, maladie...). **Révolution Française** : En 1789, la population se révolte violemment contre la royauté entraînant une période de troubles et la fin de la monarchie en France. Par la suite, cela aboutira à la proclamation de la 1ère République. Sujet : Avant la Révolution Française, tout français est qualifié de « sujet » du Roi.
- **Sujet** : Avant la Révolution Française, tout français est qualifié de « sujet » du Roi.

1. La diffusion des Lumières:

Le mouvement des Lumières se distingue des mouvements intellectuels qui l'ont précédé par son destinataire : l'opinion publique. Voltaire, Diderot et leurs amis sont des agitateurs d'idées ; ils veulent discuter, convaincre. Les progrès de l'alphabétisation et de la lecture dans l'Europe du XVIII^e s. permettent le développement de ce qu'on a appelé un « espace public » : les débats intellectuels et politiques dépassent le cercle restreint de l'administration et des élites, impliquant progressivement des secteurs plus larges de la société. La philosophie est à double titre « l'usage public de la raison », comme le dit **Kant** : à la fois le débat public, ouvert, contradictoire, qui s'enrichit de la libre discussion, et l'agitation, la propagande pour convaincre et répandre les idées nouvelles.

• Les cafés et les salons littéraires:

Le siècle des Lumières invente, ou renouvelle profondément, des lieux propices au travail de l'opinion publique. Ce sont d'abord les cafés, où on lit et on débat, comme le Procope, à Paris, où se réunissent Fontenelle, Voltaire, Diderot, Marmontel, et qui sont le rendez-vous nocturne des jeunes poètes ou des critiques qui discutent passionnément des derniers succès de théâtre ou de librairie.

Ce sont surtout les salons mondains, ouverts par tous ceux qui ont quelque ambition, ne serait-ce que celle de paraître – et souvent, des femmes jouent un rôle essentiel dans ce commerce des intelligences, dépassant le simple badinage et la préciosité. Mais il faut y être introduit. Les grandes dames reçoivent artistes, savants et

philosophes. Chaque hôtesse a son jour, sa spécialité et ses invités de marque. Le modèle est l'hôtel de la marquise de Lambert, au début du siècle. Plus tard, **M^{me} de Tencin**, rue Saint-Honoré, accueille **Marivaux** et de nombreux autres écrivains.

M^{me} Geoffrin, **M^{me} du Deffand**, Julie de Lespinasse, puis Mme Necker reçoivent les encyclopédistes. Les gens de talent s'y retrouvent régulièrement pour confronter leurs idées ou tester sur un public privilégié leurs derniers vers. Mondaines et cultivées, les créatrices de ces salons animent les soirées, encouragent les timides et coupent court aux disputes. Ce sont de fortes personnalités, très libres par rapport à leurs consœurs, et souvent elles-mêmes écrivains et épistolières.



Un salon des Lumières

- [HTTPS://WWW.LAROUSSE.FR/ENCYCLOPEDIE/DIVERS/SI%C3%A8CLE DES LUMI%C3%A8RES/](https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/si%C3%A8cle_des_lumi%C3%A8res/)

- **Les académies et les loges:**

Les académies sont des sociétés savantes qui se réunissent pour s'occuper de belles-lettres et de sciences, pour contribuer à la diffusion du savoir. En France, après les fondations monarchiques du XVII^e s. (Académie française, 1634 ; Académie des inscriptions et belles-lettres, 1663 ; Académie royale des sciences, 1666 ; Académie royale d'architecture, 1671), naissent encore à Paris l'Académie royale de chirurgie (1731) et la Société royale de médecine (1776). Le clergé et, dans une moindre mesure, la noblesse y prédominent. En province, il y a neuf académies en 1710, 35 en 1789.

Ces sociétés provinciales regroupent les représentants de l'élite intellectuelle des villes françaises. Leur composition sociale révèle que les privilégiés y occupent une place moindre qu'à Paris : 37 % de nobles, 20 % de gens d'Église. Les roturiers constituent 43 % des effectifs : c'est l'élite des possédants tranquilles qui siège là. Marchands et manufacturiers sont peu présents (4 %).

Toutes ces sociétés de pensée fonctionnent comme des salons ouverts et forment entre elles des réseaux provinciaux, nationaux, européens, échangeant livres et correspondance, accueillant les étrangers éclairés, lançant des programmes de réflexion, des concours de recherche. On y parle physique, chimie, minéralogie, agronomie, démographie.

Parmi les réseaux éclairés, le plus développé est celui de la franc-maçonnerie, quoique réservé aux couches supérieures et aux hommes. Née en Angleterre et en Écosse, la **franc-maçonnerie**, groupement à vocation philanthropique et initiatique, concentre tous les caractères des Lumières : elle est théiste, tolérante, libérale, humaniste, sentimentale.

Elle connaît un succès foudroyant dans toute l'Europe, où l'on compte des milliers de loges en 1789. Les milieux civils, militaires et même religieux, liés aux appareils d'État, y sont tout particulièrement gagnés. Ni anticléricales (elles le seront au XIX^e s.) ni révolutionnaires, les loges ont contribué à répandre les idées philosophiques et l'esprit de réforme dans les lieux politiquement stratégiques. La discussion intellectuelle l'emporte sur le caractère ésotérique ou sectaire. Surtout, les élites y font, plus encore que dans les académies, **l'apprentissage de l'égalité des talents, de l'élévation par le mérite et non par le privilège de la naissance.**

- **Les bibliothèques, les livres, La presse:**

Voisines des académies, souvent peuplées des mêmes hommes avides de savoir, les bibliothèques publiques et chambres de lecture se sont multipliées, fondées par de riches particuliers ou à partir de souscriptions publiques. Elles collectionnent les travaux scientifiques,

les gros dictionnaires, offrent une salle de lecture et, à côté, une salle de conversation.

La presse enfin contribue à la constitution d'un espace public savant, malgré la censure, toujours active. Le *Journal des savants*, le *Mercure de France*, les périodiques économiques sont en fait plutôt ce que nous appellerions des revues. Par les recensions d'ouvrages et par les abonnements collectifs des sociétés de pensée, un public éloigné des centres de création peut prendre connaissance des idées et des débats, des découvertes du mois, sinon du jour.

• 2. l'Encyclopédie:

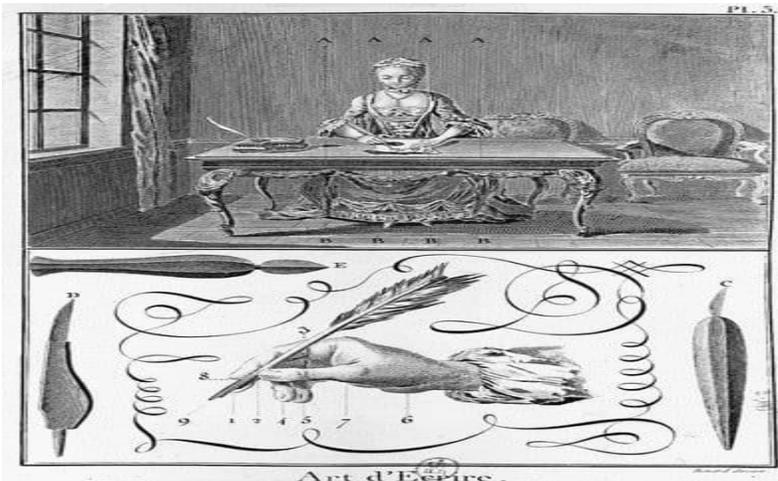
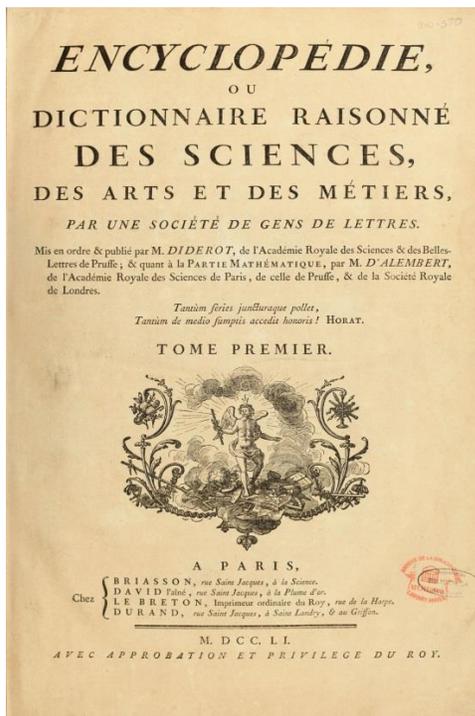


Planche extraite de l'*Encyclopédie*

Un ouvrage – ou plutôt un ensemble de 35 volumes auquel ont collaboré 150 savants, philosophes et spécialistes divers – incarne à lui seul la vaste entreprise humaniste et savante des Lumières : c'est *l'Encyclopédie*. Travail collectif mené sur près de vingt ans, le projet repose sur un animateur essentiel, Diderot, qui en définit ainsi l'objet : « *Le but d'une Encyclopédie*

est de rassembler les connaissances éparses sur la surface de la Terre, d'en exposer le système général aux hommes avec qui nous vivons, et de le transmettre aux hommes qui viendront après nous, afin que les travaux des siècles passés n'aient pas été des travaux inutiles pour les siècles qui succéderont, que nos neveux, devenant plus instruits, deviennent en même temps plus vertueux et plus heureux... ». Mais cette somme est aussi un combat : sa rédaction et sa publication voient se heurter raison et religion, liberté et autorité.



Une formidable aventure éditoriale:

L'histoire de l'édition de *L'Encyclopédie* (ou *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*) est à la fois longue et complexe, jalonnée de succès et de revers pour les auteurs. Les hautes protections dont ceux-ci bénéficient ne sont d'ailleurs pas étrangères à la violence de la bataille : dans l'entourage même de Louis XV, M^{me} de Pompadour ou Guillaume de Malesherbes, directeur de la Librairie et responsable de la censure royale, soutiennent l'entreprise, tandis que la reine et les jésuites cherchent à la ruiner.

Les atteintes à la religion et les professions de foi matérialistes, nombreuses dans l'ouvrage, suscitent procès, demandes d'interdiction, pamphlets, arrêt du Conseil d'Etat. La parution des volumes est plusieurs fois interrompue et menacée. En cours de publication, l'imprimeur craint d'être enfermé à la Bastille, et supprime de sa propre initiative les passages qu'il juge les plus dangereux, ce qui complique un peu plus les choses.

Un maître d'œuvre : Diderot:

Le succès final tient à la ténacité de **Diderot**, assisté les premières années de **d'Alembert**. Si l'ouvrage a pour point de départ la traduction et l'adaptation en français de la *Cyclopaedia* (1728) de l'Anglais Ephraim Chambers, le chantier, que leur a confié le libraire et éditeur Le Breton, va bien au-delà. L'idée de traduire Chambers est abandonnée : une œuvre originale s'annonce.

Diderot a le culte des idées, de la raison humaine et du progrès, ce qui fait de lui le représentant par excellence des Lumières. Il vise en fait à livrer un panorama complet des connaissances scientifiques et du débat philosophique au milieu du XVIII^e siècle. L'équipe des rédacteurs est nombreuse, car le principe retenu a été de s'adresser aux spécialistes des questions traitées, de façon à atteindre une exactitude technique irréprochable.

Mais derrière les noms plus ou moins illustres des contributeurs, **Jean-Jacques Rousseau**, ou **Voltaire**, l'architecte **Blondel**, l'astronome Le Roy, le juriste Toussaint, etc., c'est Diderot qui demeure maître d'œuvre et relit, corrige, et coordonne plus de 71 000 articles.

Une place de choix pour l'illustration:

La place qu'elle réserve aux illustrations est une caractéristique de l'Encyclopédie, et un fardeau supplémentaire dans une aventure éditoriale compliquée.

Certes les gravures sont moins sujettes à polémiques que les articles de fond sur des notions abstraites ou complexes telle que « Raison », « Homme », ou « Christianisme ». Mais l'abondance et la qualité d'exécution de ces gravures suscitent des frais importants, envisagés dès le départ dans un pari de rentabilité : en 1750, lors de la première offre aux souscripteurs de l'ouvrage, il est prévu 2 volumes de planches pour 8 volumes de textes.

L'Encyclopédie se compose finalement de 17 volumes de textes et de 11 volumes de planches (plus 2 volumes d'index et 5 de suppléments).

Ainsi le principe de l'image est-il renforcé en cours de route, et l'illustration joue-t-elle sa part, considérable, dans la visée encyclopédique. Les machines qui sont démontées et détaillées, les outils qui sont présentés et expliqués contribuent à un éloge du génie humain à travers son expression la plus positive.

Un best-seller au XVIIIe siècle:

La masse des souscripteurs de *l'Encyclopédie* varie au cours des vingt et une années qui s'écoulent entre la sortie du premier volume et du dernier, de 1751 à 1772. Au moment où le livre va commencer à paraître, ils sont 1000 qui s'engagent à l'acheter et acceptent d'avancer 20 % du montant du prix total. Par la suite, ce nombre double, triple et même quadruple pour enfin se stabiliser autour de 2 500.

L'ouvrage ayant été imprimé à plus de 4 000 exemplaires – ce qui est considérable pour l'époque –, la vente ferme d'un peu plus de la moitié du tirage est faite avant l'arrivée du livre en librairie. Outre les esprits cultivés étrangers lisant le français, les imitations et traductions assureront la diffusion de l'œuvre dans toute l'Europe, y répandant l'esprit des Lumières.



Une discussion dans un salon

La fin du règne de Louis XIV est assombrie par les ravages de la guerre et de la famine. Le pays est exsangue et l'ordre maintenu par un pouvoir très dur. L'aristocratie et les intellectuels commencent à critiquer l'absolutisme monarchique et l'intolérance. À la mort de Louis XIV, en 1715, après un règne de 72 ans, un sentiment de libération envahit la France. Son arrière-petit-fils n'a que cinq ans. C'est Philippe d'Orléans, cultivé et libertin, qui assure la régence jusqu'en 1723.

Il instaure d'abord un système de gouvernement par conseils qui donne plus de pouvoir aux parlements. Mais il abandonne ce système, en 1718, quand il se rend compte qu'il risque de menacer son autorité. Le Duc d'Orléans essaie aussi de moderniser les finances et favorise la libération des mœurs. La rigueur de la cour dévote de Louis XIV cède la place à une vie mondaine plus brillante dont les centres deviennent les salons parisiens. Le ton dominant de l'époque est l'optimisme, la joie de vivre, la légèreté. Mais cet enthousiasme, qui caractérise toute la première moitié du siècle, n'est qu'apparent.

Les problèmes restent sur le plan politique, financier et social. La noblesse, par exemple, qui n'avait pas de pouvoir réel sous Louis XIV, manifeste sa volonté de participer au gouvernement et de contrôler le souverain. Le duc de Saint-Simon offre un exemple de cette réaction aristocratique. La rénovation économique aboutit à une banqueroute qui porte dans la ruine beaucoup de Français. La libération des

mœurs présente des excès : les débauches du régent sont restées célèbres.

Chapitre 2:

Les rois de France au XVII siècle:

La Régence (1715-1723)

Le Régent Philippe d'Orléans



Le roi Louis XV déclarant le duc d'Orléans régent du Royaume

À la fin du règne de Louis XIV, le royaume est épuisé par des années de guerre, auxquelles se sont ajoutées les famines et les épidémies. La mort du roi, en 1715, est ressentie à la fois comme une libération et comme le terme d'une longue période de privations. Âgé seulement de cinq ans, Louis XV est trop jeune pour gouverner. Le 1er janvier 1716, une séance solennelle du Parlement – le « lit de justice » – accorde les pleins pouvoirs à Philippe d'Orléans, en contrepartie d'une autorité restaurée pour le Parlement et la haute noblesse.

Le Régent instaure une politique pacifique. Face à la situation financière désastreuse du royaume, il encourage l'émission de papier-monnaie et la création d'une banque d'État. Malgré la retentissante faillite de 1720, le royaume est apaisé et ses finances se sont améliorées lorsque le Régent rend le pouvoir à la majorité de Louis XV (treize ans), en février 1723. Il meurt brusquement quelques mois plus tard.

<https://gallica.bnf.fr/essentiels/repere/regence-duc-orleans-1715-1723>

Louis XV (1715 - 1774)



Louis XV (1715-1774)

Louis XV dit le « Bien-aimé », né à Versailles le 15 février 1710 et mort le 10 mai 1774 dans la même ville, est le roi de France et de Navarre. Membre de la Maison de Bourbon, il règne sur le royaume de France du 1er septembre 1715 au 10 mai 1774. Orphelin à l'âge de 2 ans, duc d'Anjou puis dauphin de France du 8 mars 1712 au 1er septembre 1715, il succède à son arrière-grand-père Louis XIV à l'âge de cinq ans ; son pouvoir est alors délégué à son cousin, le duc d'Orléans, proclamé « régent du Royaume » le 2 septembre 1715,

jusqu'au 15 février 1723, date de l'entrée du jeune roi dans sa treizième année, où il prend officiellement la direction du gouvernement.

1) Sous son règne, la France s'agrandit : elle prend la Lorraine, la Corse (cédée par la République de Gênes en 1768). En perdant la guerre de Sept Ans (1756-1763), la France perd son importance politique d'outre-mer, notamment en Amérique (perte du Canada) et en Inde (où elle ne conserve que Yanaon, Chandernagor, Karikal, Mahé et Pondichéry) en cédant ses territoires à la rivale Grande-Bretagne par le traité de Paris de 1763.

2) Louis XV continue l'absolutisme de Louis XIV : son règne est marqué par un immobilisme social et politique. La France a des grands problèmes financiers et Louis XV augmente les taxes.

3) Le règne de Louis XV est très brillant sur le plan culturel, avec l'apparition des philosophes des Lumières tels Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Diderot et d'Alembert. Les premières années de son règne se déroulent dans un calme relatif, sous la direction prudente de plusieurs précepteurs comme le cardinal de Fleury. Sous le règne de Louis XV, l'ordre est maintenu dans le calme par le cardinal Fleury, ministre de 1726 à 1743. Le cardinal de Fleury s'appliqua à faire vivre la France en paix, pour réparer le désordre des finances.

Mais tous les ressorts du gouvernement se détendirent sous la main de ce ministre octogénaire, qui, par une fausse économie, acheva de laisser dépérir les ressources navales de la France.

Ce règne eut une guerre peu importante et deux autres plus sérieuses. La première fut la guerre de Pologne. La seconde guerre fut entreprise contre l'Autriche. Après la mort de Fleury, Louis XV, en continuel déplacement de la cour, ne vit que pour les plaisirs, chasse, jeu - « un jeu qui n'a plus de bornes », - spectacles, soupers, si bien qu'il se fait dire par un ambassadeur que son genre d'existence ne lui laisse pas une heure pour les affaires publiques.

A la différence de Louis XIV, Louis XV n'a pas été en contact direct avec la vie politique du pays. Il ne voyait que rarement ses ministres et agissait souvent à l'encontre de leurs attentes faute de pouvoir leur donner des directives fermes et précises, d'après les informations émanant d'un réseau secret de diplomates et d'espions qu'il avait constitué. Son désintérêt pour la politique et la succession de ministres aux tendances différentes aboutissent à un affaiblissement de l'influence de la France en Europe. Seul survivant de la famille royale stricto sensu, il bénéficie au début de son règne d'un grand soutien populaire, ce qui lui vaut le surnom de « Bien-aimé » en 1744 après une maladie qui faillit l'emporter à Metz.

Au fil des années cependant, son manque de fermeté, le dénigrement de son action par les parlementaires et une partie de la noblesse de

cour, les intrigues incessantes impliquant sa maîtresse, la marquise de Pompadour, et son inconduite dans sa vie privée amènent la disparition de sa popularité, à tel point que sa mort - de la petite vérole - provoque des festivités dans Paris, comme suite à celle de Louis XIV. Cependant il ne peut être assuré que par un dangereux immobilisme politique et financier et par le renforcement de l'absolutisme.

Les persécutions religieuses contre tous ceux qui s'écartent de l'orthodoxie catholique (protestants, jansénistes et quiétistes) continuent, ce qui provoque les réactions des intellectuels. Grâce au commerce colonial et à la traite des noirs, la France s'enrichit. Un nouvel ordre s'établit: le règne de l'argent qui finit par bouleverser les valeurs anciennes. Ce ne sont plus l'honnêteté et les mérites individuels qui comptent, mais la richesse, la capacité de faire fortune.

Le pouvoir royal cependant connaît toujours des difficultés économiques en raison de sa politique extérieure et de son incapacité à résoudre le problème du déficit de son budget. Sous son règne, toutefois, la France connaît de grands succès militaires sur le continent européen et acquiert le duché de Lorraine et le duché de Bar, ainsi que la Corse. En revanche, elle perd le contrôle d'une grande partie de son empire au profit de la domination coloniale

britannique : spécialement la Nouvelle-France, en Amérique, comme la prépondérance aux Indes.

Les guerres recommencent. D'abord, c'est la guerre de succession polonaise (1738), puis la guerre de succession d'Autriche (1740) oppose l'Espagne et la Prusse à l'Autriche. La France entre en guerre contre l'Autriche et l'Angleterre en 1744. Malgré ses victoires, au traité d'Aix-la-Chapelle, elle doit rendre toutes ses conquêtes. Pour payer ses dettes, le roi voudrait imposer un nouvel impôt, le vingtième, le 5% des revenus de tous les Français sans exceptions. Le Parlement s'oppose avec résolution en 1749.

Louis XVI (1774-1789)

Né le 23 août 1754 à Versailles, Louis XVI est le dernier roi de la monarchie absolue française. Son tempérament, éloigné des vertus de leader et de réformateur, peine à engager la France dans la voie de modernité et conduit le royaume vers une crise politique, économique et sociale qui participe à la naissance de la Révolution française. Roi de 1774 à 1792 et victime d'un pouvoir qu'il ne maîtrise pas, Louis XVI est l'un des martyrs de la Révolution française. Jugé par la convention, il meurt guillotiné le 21 janvier 1793 à Paris.

Jeunesse:

Louis-Auguste naît le 23 août 1754, à Versailles. Il est le fils du Dauphin Louis de France et de sa seconde épouse Marie-Josèphe de Saxe. Jusqu'au décès de son père, le 20 décembre 1765, il porte le titre de Duc de Berry. Il est élevé dans une éducation religieuse stricte et formé à des principes conservateurs sous la tutelle du duc de La Vauguyon. Élève studieux, il se passionne pour plusieurs disciplines scientifiques et révèle dans ses temps de loisirs un talent caché pour la serrurerie. Après la mort de son frère aîné le duc de Bourgogne et de son père, le Dauphin, fils du roi Louis XV, il se présente comme l'héritier au trône de France.

Louis XVI et Marie-Antoinette:

En 1770, Louis épouse l'archiduchesse d'Autriche Marie Antoinette, fille cadette de l'empereur François 1er et de l'impératrice Marie-Thérèse. Cette union est la concrétisation d'une alliance visant à améliorer les relations du Royaume de France avec l'Autriche. De leur union naîtront quatre enfants. Le sacre de Louis XVI Le 10 mai 1774, à 19 ans, Louis Auguste devient Louis XVI, roi de France et de Navarre. Il est sacré à Reims, le 11 juin 1775. Peu préparé à la fonction royale, Louis XVI est présenté comme un roi à la timidité maladive, qui apprécie les activités solitaires telles que la chasse, les plaisirs de la table et qui se soucie du bien-être de la population. Sa personnalité peu assurée lui vaut le soutien et l'affection du peuple durant les premières années de son règne.

Le règne de Louis XVI:

Louis XVI s'entoure d'une équipe de ministres reconnus tels que Turgot et Malesherbes. Dans le même temps, il se heurte à l'opposition aristocratique et rappelle le Parlement, via l'ordonnance du 12 novembre 1774. Cette instance tient un rôle important dans les décisions du pays. Les réformes économiques, qui promeuvent une nouvelle vision fiscale et recherchent à faciliter les échanges commerciaux, se retrouvent compromises. Certains ministres sont renvoyés ou démissionnent, plongeant le pays dans une situation attentiste. Sur le plan de la politique extérieure, le Roi de France est

beaucoup plus habile et permet à la France de reconquérir son prestige. La France réitère son soutien aux Amériques par

un traité, le 6 février 1778. A travers cet accord scellé avec Benjamin Franklin, Louis XVI apporte une aide militaire aux Etats-Unis. Avec la Guerre d'Indépendance Américaine, la France, déjà fragilisée par les dépenses de la cour, se précipite dans une situation économique dangereuse.

Louis XVI et la Révolution française:

La crise économique qui s'ensuit précipite la France dans une crise politique et sociale. La bourgeoisie et la paysannerie s'insurgent contre l'injustice de l'impôt et les scandales des dépenses de l'État. Les parlementaires freinent une réforme fiscale visant à réduire le train de vie des privilégiés. La contestation du tiers état grossit. Le 9 juillet 1789, une assemblée constituante est formée.

Malgré cette avancée, le roi peine à accepter la monarchie constitutionnelle. Il se refuse à abolir les privilèges et à ratifier La Déclaration des Droits de l'Homme et des Citoyens. Ne prenant pas au sérieux les revendications du peuple, Louis XVI se heurte à plusieurs émeutes dont la plus importante se solde par la Prise de la Bastille, le 14 juillet 1789. Les 5 et 6 octobre 1789, une seconde émeute éclate, lors de laquelle les Parisiennes se rendent au Château de Versailles et réclament du pain.

La mort de Louis XVI:

L'impopolarité du roi atteint son paroxysme lorsqu'il est arrêté, le 21 juin 1791, au cours de sa célèbre fuite de Varennes, alors qu'il tente de s'échapper à l'étranger avec sa famille. Le parlement tente de déguiser cet épisode en enlèvement, mais Louis XVI est totalement désavoué aux yeux du peuple. Le roi prête serment, le 14 septembre 1791, devant l'Assemblée nationale constituante. Il n'est plus le roi de France, mais devient le roi des Français. Ce changement de titre symbolise le transfert de la souveraineté vers le peuple. L'accalmie est de courte durée. Le 10 août 1792, l'arrestation du roi et de sa famille met fin à la royauté. Le procès du roi s'ouvre le 3 décembre. Malgré trois avocats prestigieux (Desèze, Malesherbes, Tronchain), "Louis Capet" est reconnu coupable et condamné à la guillotine. Il est exécuté sur l'actuelle place de la Concorde, le 21 janvier 1793.

Le déclin de l'absolutisme

L'absolutisme décline. La monarchie subit certaines oppositions. En Angleterre, différentes théories vont apparaître au sujet de la liberté, tels les écrits de John Locke, ou Spinoza et Leibniz.

Les difficultés de la monarchie sous Louis XVI:

Monarchie absolue : On appelle monarchie absolue un régime où le monarque détient tous les pouvoirs et n'est contrôlé par aucune institution ou constitution. Il est cependant soumis aux Lois Fondamentales du Royaume, ce qui le différencie du despote ou du tyran.

I. UNE SOCIÉTÉ INÉGALITAIRE.

A. Une société inégalitaire...

Sous Louis XVI, la France est un pays grandement inégalitaire. En effet, comme le montre le Cahiers de doléances des paysans de Guyancourt en 1789, il existe de nombreuses inégalités.

Il y a par exemple des inégalités de droit puisque les paysans souhaitent qu'il y ait «une même loi pour tous le royaume ». Les paysans dénoncent donc les privilèges que possédaient certains (comme les nobles ou les membres du clergé). Ainsi, les membres de la noblesse et du clergé ne paient pas certains impôts, comme la taille ou la dîme.

B. dirigée par un monarque absolu.

La France est une monarchie absolue gouvernée par Louis XVI. Louis XVI est représenté comme Louis XIV avec tous les attribues du pouvoir : la main de justice, la couronne, le sceptre, le collier de la noblesse.

II....OU DE NOUVELLES IDEES APPARAISSENT...**A. L'exemple de la révolution américaine**

Après la révolution américaine (1776-1783), les anciens colons américains mettent en place un nouveau régime : la démocratie.

En effet, selon la constitution américaine, les pouvoirs sont séparés. Une démocratie se définit par la séparation des pouvoirs : législatifs, exécutifs et judiciaire.

Ainsi, le président a le pouvoir exécutif, le Congrès (Sénat et Chambres des Représentants) a le pouvoir législatif et les juges civils le pouvoir judiciaire.

Cependant, en France le régime politique est une monarchie absolue. En effet, Louis XVI concentre tous les pouvoirs.

Ainsi, la révolution américaine sert d'exemple pour les pays qui sont sous une monarchie et qui aspirent à autre chose.

B. ...amène des idées nouvelles

En France, dans le mariage de Figaro de Beaumarchais par exemple, on remarque que les nouvelles idées (critique de la noblesse, volonté de changement) se diffusent.

I. ...MAIS QUI SE HEURTENT A UNE REFORME IMPOSSIBLE.**A. Les difficultés financières du royaume**

Sous Louis XVI, la situation financière du royaume est critique. Ainsi, la France à une dette qui représente 51 % de ses dépenses.

Ses difficultés sont dues à la Guerre de Sept ans et l'aide aux colonies américaines. Le train de vie de la cour et de la noblesse est aussi important.

B. Des volontés opposées.

Tout d'abord, il faut noter que les 3 ordres ont des volontés opposées. En effet, si le Tiers Etat souhaite une égalité devant la loi, les nobles, en revanche, veulent conserver leurs privilèges.

Ainsi les nobles déclarent dans les cahiers de doléance de 1789 « ne jamais consentir à l'extinction des droits caractérisant l'ordre noble ».

Le Tiers-Etats, lui, réclame par exemple la suppression entière des Gabelles.

Vocabulaire :

Philosophe : généralement un écrivain qui réfléchit sur l'être humain, ses idées, son comportement.

Intolérance : est intolérant celui qui ne supporte pas d'autre opinion que la sienne.

Galères : navires appartenant au roi dans lesquels les prisonniers étaient condamnés à ramer.

Tiers état : l'ensemble du peuple, c'est-à-dire les gens qui n'appartiennent ni à la noblesse ni au clergé (l'Église).

Privilèges : avantages divers, pensions, droit de ne pas travailler, etc.

Député : personne élue qui participe à l'élaboration des lois dans une assemblée.

La Révolution Française

Les causes de la Révolution

1. Un profond malaise politique et social

a. La crise de la monarchie

Les philosophes des Lumières, sans être républicains ni démocrates (à l'exception de Rousseau), **rejettent la monarchie absolue**. Dans leurs œuvres, ils dénoncent les excès du long règne autoritaire de Louis XIV et affirment leur préférence pour une monarchie contrôlée à la manière de l'Angleterre. Les philosophes s'accordent pour réclamer que **la souveraineté soit accordée au peuple**. Ces idées se répandent chez les élites cultivées.

L'État monarchique souffre d'une grave faiblesse : il semble incapable de résoudre le problème financier qui se pose tout au long du XVIII^e siècle. **La France est très endettée**, et cette situation empire sous le règne de Louis XVI, du fait de la participation à la guerre d'Indépendance des États-Unis. La solution passe par **une réforme du système des impôts**, mais les privilégiés ne l'acceptent pas.

Depuis plusieurs années, le pouvoir monarchique doit faire face à **l'opposition des Parlements**, et notamment de celui de Paris. Simple cour de justice à l'origine, le Parlement de Paris est composé de nobles qui aimeraient disposer de réels pouvoirs politiques comme en Angleterre. Ils sont chargés d'enregistrer les édits (c'est-à-dire les

décisions) du roi, mais **ils n'hésitent pas à s'opposer au roi et à refuser l'enregistrement de ces édits.**

Sous Louis XV, **le Parlement de Paris se révolte en 1770** et se met en grève ; ce coup de force est réprimé par le roi et son ministre Maupeou, **qui suppriment les Parlements.** Mais le nouveau roi Louis XVI revient sur cette décision et rétablit le Parlement de Paris. Or, il n'a pas la même autorité que son aïeul et le conflit tourne à l'avantage du Parlement dans les années 1787-1788.

b. Les tensions sociales à la fin du XVIIIe siècle

La société française du XVIII^e siècle est divisée **en trois ordres** :

- le clergé ;
- la noblesse ;
- le tiers état.

Le clergé et la noblesse ne représentent que **2 % de la population**, mais ils détiennent les richesses et possèdent des privilèges honorifiques, judiciaires et surtout fiscaux : ils échappent au paiement de la plupart des impôts. Cette situation est **critiquée par les philosophes des Lumières** ; elle est de plus en plus mal vécue par le tiers état, qui supporte toutes les charges financières.

Le monde rural connaît à la fin du XVIII^e siècle des difficultés. Les paysans représentent 85 % de la population. Leurs revendications sont multiples : ils souhaiteraient notamment **une fiscalité plus juste**, et l'abolition de certains droits féodaux comme

le monopole seigneurial de la chasse. Les paysans sont vulnérables, car les récoltes subissent les aléas climatiques ; et même quand les récoltes sont bonnes, les bénéfices sont faibles, une fois payés les impôts dus au roi, au seigneur et au clergé.

Dans les campagnes, **les troubles sont donc fréquents** et les paysans se révoltent régulièrement contre leurs seigneurs.

Les élites nobles et bourgeoises, quant à elles, **se détournent du régime** et n'ont plus confiance dans la monarchie absolue. La noblesse aspire à un certain libéralisme aristocratique. Gagnée par l'esprit des Lumières, elle aimerait participer davantage au pouvoir politique.

La haute bourgeoisie, enrichie et conquérante, voit son ascension arrêtée par la réaction nobiliaire. Cette réaction nobiliaire se caractérise par **le refus de la noblesse de voir des bourgeois accéder aux places réservées jusque là aux nobles**. Les bourgeois ne peuvent ainsi avoir accès aux grands emplois de l'État et aux grands commandements dans l'armée.

Ainsi, pour des raisons différentes, les élites bourgeoises et nobles aspirent à **des réformes**. Sur ces bases politiques et sociales fragiles, une forte crise éclate, **qui précipite le pays vers la Révolution**.

2. Les causes immédiates : une conjonction de crises

a. Une triple crise

La conjonction de **trois crises (économique, sociale et politique)** est à l'origine de la Révolution française.

-

Une crise économique

Le règne de Louis XVI correspond à une **conjoncture économique difficile** : baisse des prix agricoles, marasme de l'industrie textile, etc. Les pluies et les inondations de 1787, la sécheresse puis la grêle de juillet 1788 ont eu pour conséquence **une très mauvaise récolte en 1788**. L'hiver 1788-1789 est très rigoureux. Au printemps 1789, la mauvaise récolte de céréales de l'année précédente provoque une flambée des prix partout en France. **À Paris, le prix du pain double.**

Une crise sociale

Cette flambée des prix oblige les Français à consacrer tous leurs revenus à l'achat du pain. Les artisans et les manufactures ne parviennent pas à écouler leurs marchandises. La production textile baisse de moitié en 1789. **Les faillites se multiplient, créant du chômage.** Le vagabondage et la mendicité se développent. Des troubles éclatent un peu partout.

Une crise politique

Dans cette période particulièrement troublée, Louis XVI ne présente pas les qualités d'un grand monarque. De caractère faible, il n'aime pas sa fonction de roi et l'assume sans enthousiasme. Ses contemporains critiquent ses hésitations. Quant à la reine Marie-Antoinette, d'origine autrichienne, elle est très impopulaire auprès des Français, qui lui reprochent ses dépenses et ses frivolités. La monarchie est donc affaiblie. Elle ne parvient pas à faire face à la révolte de la noblesse au sein du Parlement de Paris

b. La révolte nobiliaire

Pour faire face au déficit des finances qui empoisonne le règne de Louis XVI, **il aurait fallu faire d'importantes réformes fiscales**, notamment pour **faire payer les privilégiés**. C'est le sens des projets déposés par Calonne, contrôleur général, en 1787. Mais les nobles refusent le projet et Calonne est renvoyé. Son successeur Loménie de Brienne se heurte également à l'opposition du Parlement de Paris. Celui-ci invoque une loi non écrite qui interdit au roi de lever un nouvel impôt sans convoquer les États généraux.

Louis XVI tente de résister et fait exiler les parlementaires à Troyes. Mais face à la contestation, le roi cède et rappelle le Parlement de Paris. Celui-ci ne désarme pas et continue à défier le roi. Les nobles s'affirment comme les défenseurs de la liberté face au pouvoir royal. L'agitation gagne la province, où ont lieu des troubles et des émeutes.

Cédant à la pression, **Louis XVI se résigne à convoquer les États généraux** pour mai 1789. Les Parlements sont rétablis dans tous leurs pouvoirs. La monarchie absolue a capitulé. Or ce sont les privilégiés qui ont porté les premiers coups à l'Ancien Régime. L'année 1789 commence par l'effervescence des élections et de la rédaction des cahiers de doléance. Le peuple prend la parole. **La révolution va commencer.**

Les conséquences de la Révolution Française :

Les conséquences de la Révolution Française sont :

Le 5 août 1789, l'abolition des privilèges et la fin de l'ancien régime.

26 août 1789 : la Déclaration de l'homme et du citoyen.

1789 à 1791 ! la création d'une monarchie constitutionnelle. Les lois sont désormais votées par les députés.

22 septembre 1792, c'est la fin de la monarchie et le début de la République.

Le roi tente de s'enfuir avec sa famille, il est rattrapé, jugé puis guillotiné pour trahison.

Les acquis de la Révolution française:

La Révolution bouleverse complètement la société. Une France nouvelle apparaît. Ces bases servent encore de référence dans notre société.

Politique. Au début de la Révolution, le roi perd ses pouvoirs absolus, doit partager son pouvoir avec l'assemblée, qui propose et vote les lois. La Révolution pose le principe de la séparation des pouvoirs. Le peuple entre dans la vie politique (certains hommes, en fait, car les citoyens appelés « passifs », c'est-à-dire les femmes, les pauvres... ne votent pas). Il élit ses représentants qui siègent à l'assemblée.

Social et civique. Le peuple a exigé la liberté et l'égalité. Il les a obtenues. Le 26 août 1789, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est adoptée comme préambule à la Constitution : égalité des droits, liberté d'opinion et de la presse, respect de la propriété. Les anciens privilèges sont abolis. La Marseillaise est l'hymne national. L'école est publique, le mariage civil existe et le divorce est possible.

Administration. Les départements sont créés avec chacun sa ville principale. La loi est la même pour tous sur tout le territoire.

Économie. Maintenant, tous les citoyens paient un impôt, en fonction de leur revenu. L'industrie et le commerce sont libéralisés : tous peuvent en faire leur métier. Les droits de douane et les péages sont supprimés à l'intérieur de la France, favorisant le commerce. De même, les systèmes de mesure sont unifiés, avec le mètre et le

système décimal, et des unités communes (le gramme, le litre, ...) apparaissent.

Justice. L'ordre d'emprisonnement donné par le roi (lettre de cachet) est supprimé, le principe de la présomption d'innocence est reconnu, l'organisation des tribunaux est simplifiée.

Religion. Les biens du clergé sont confisqués et vendus par l'Etat. L'Assemblée a voté la constitution civile du clergé : les prêtres sont fonctionnaires et payés par l'Etat.

Chapitre 3:

La France dans l'Europe du Siècle des lumières

Au Siècle des lumières, les idées de liberté et d'égalité se répandaient un peu partout. Mais pendant ce temps les nobles avaient des privilèges, étaient protégés par les rois et dépensaient l'argent du peuple.

Le peuple seul travaillait, payait des impôts au seigneur, à l'Église et au roi, et subissait les mauvaises récoltes, les intempéries, parfois les famines. La société était très inégalitaire.

Le 20 juin 1789, dans la salle du Jeu de paume, les députés prêtent le serment de ne jamais se séparer jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie.

Le 14 juillet 1789, le peuple de Paris attaque et incendie la Bastille, une prison représentant le pouvoir du roi. Les paysans dans les campagnes se révoltent à leur tour. C'est la Révolution.

Alors l'Assemblée des députés, dans la nuit du 4 août 1789, décide l'abolition des privilèges. Le 26 août, elle élabore la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui proclame l'égalité de tous les

hommes qui doivent, sans exception, obéir aux mêmes lois. C'est la fin de la royauté. Le roi Louis XVI fut guillotiné en 1793 et une république établie.

La Révolution fut un épisode sanglant de l'histoire, qui dura plusieurs années. C'est au cours de cette période que Rouget de Lisle a composé les paroles et la musique de La Marseillaise.

Vocabulaire :

Tiers état : l'ensemble du peuple, c'est-à-dire les gens qui n'appartiennent ni à la noblesse ni au clergé (l'Église).

Privilèges : avantages divers, pensions, droit de ne pas travailler, etc.

Député : personne élue qui participe à l'élaboration des lois dans une assemblée.

Bonaparte, jeune général de 24 ans, montra son courage et son génie militaire dans les guerres de la Révolution contre les monarchies européennes. Il devint ainsi très populaire.

Il profita de cet élan pour prendre le pouvoir en France et se faire proclamer empereur sous le nom de Napoléon Ier.

Napoléon Ier avait choisi de gouverner seul, et établit ainsi une véritable dictature.

Tous les fonctionnaires lui devaient obéissance. Il supprima un acquis de la Révolution, la liberté de la presse.

Mais il modernisa le pays. Il créa les lycées d'État, puis une monnaie stable, le franc, et il fit rédiger le Code civil.

Le Code civil de 1804 est un recueil des lois applicables dans toute la France, portant sur les personnes et les biens. Par exemple il dicte les devoirs des époux lors du mariage, ou les devoirs des parents à l'égard des enfants.

Mais, à l'intérieur du pays, la conscription, les hausses d'impôts, les guerres incessantes, provoquent des mécontentements. À l'extérieur, la domination de Napoléon se heurte à une grande résistance et provoque des révoltes de plus en plus fréquentes.

C'est par quinze années de guerres de conquête que Napoléon a ainsi étendu son pouvoir sur les autres royaumes. Il remporta d'abord de

nombreuses victoires, comme à Austerlitz contre les Autrichiens en 1805, au prix de combats violents qui faisaient des milliers de morts.

Mais, toujours avide de pouvoir, il commit l'erreur de s'attaquer à la Russie.

Ce fut le début de la défaite. Toutes les régions européennes se soulevèrent et il dut abdiquer.

La défaite de Waterloo, en 1815, marqua la fin de son hégémonie.

Vocabulaire :

Abdiquer : renoncer à exercer un pouvoir.

Hégémonie : suprématie, pouvoir sans limites.

Conscription : les soldats étaient tirés au sort pour aller rejoindre les troupes de l'empereur.

Despote : qui exerce un pouvoir absolu et tyrannique.

Les conditions de vie dans les campagnes aux XVII^e et XVIII^e siècles

1 Les structures villageoises

➤ **Famille et paroisse.** Sous l'Ancien Régime, près de 80 % des Français vivent à la campagne. Le premier cadre de la vie rurale est la famille nucléaire (un couple et ses enfants, (**doc. 1**), même si les aïeux sont toujours très présents. Le curé de la paroisse, souvent très proche des villageois, a un rôle indispensable dans l'éducation.

➤ **La vie agricole.** La très grande majorité des habitants cultivent la terre. Le rythme de vie s'organise donc autour du calendrier des travaux agricoles et des récoltes. Les rendements sont faibles, car les techniques de culture sont encore rudimentaires et le système de l'**assolement triennal** laisse beaucoup de terres en **jachère**. De plus, les paysans sont à la merci d'étés trop pluvieux ou d'hivers rigoureux : la famine de l'hiver 1709-1710 provoque la mort de plus de 600 000 personnes.

➤ **Les droits seigneuriaux.** En plus des impôts dûs au roi et au clergé, les paysans doivent payer des redevances à leur **seigneur**, en échange de sa protection. Ils lui versent ainsi le **cens** et le **champart**. Au total, même si la situation est variable selon les régions, plus de la moitié de la production des paysans peut leur être

enlevée par ces prélèvements. Il ne reste à la famille que très peu pour vivre.

2 Crises et révoltes paysannes

➤ **Les crises de subsistance.** Une grande partie du monde paysan est sous la menace de crises périodiques, qui peuvent se produire à cause de mauvaises récoltes. La rareté des grains entraîne alors une flambée des prix, ce qui déclenche des famines et une forte hausse des décès. Les épidémies et les dégâts causés par les guerres, nombreuses au XVII^e siècle, augmentent encore la fragilité des campagnes.

➤ **Des révoltes.** La misère dans laquelle vivent la plupart des paysans et la pression fiscale de plus en plus forte provoquent périodiquement des tensions et des révoltes dans certaines régions, comme celle des Va Nu-pieds en Normandie en 1639 ou des Bonnets Rouges en Bretagne en 1675. Ces troubles sont violemment réprimés par l'autorité royale.

3 Une lente amélioration au XVIIIe siècle

➤ **Les innovations.** Au XVIII^e siècle, une accumulation de petits progrès entraîne une hausse de 40 % de la production agricole au cours du siècle. De nouvelles terres sont défrichées, et les outils se modernisent : la **charrue** est de plus en plus utilisée. L'introduction de la pomme de terre et du maïs permet également d'améliorer

l'alimentation des villageois. L'hygiène progresse et la dernière épidémie de peste a lieu en 1720.

➤ **Des profits inégaux.** Le prix des grains s'accroît, augmentant la valeur de la production, mais cela ne profite pas à tout le monde. Seuls les laboureurs, qui possèdent des terres et les louent à des salariés agricoles, s'enrichissent. La situation des petits paysans, qui n'ont que leur force de travail pour vivre, reste donc très précaire. Les tentatives pour réduire les impôts, comme celle de **Turgot**, restent limitées à certaines régions.

Repères :

Anne Robert Jacques Turgot

(1717-1781)

Après des études de théologie, il se passionne pour l'économie. Louis XV le nomme en 1761 intendant du Limousin, province très pauvre et surtaxée. Il s'emploie à répartir plus équitablement les impôts et à diminuer les taxes qui pèsent sur la province. En 1774, Louis XVI le nomme ministre des Finances. Turgot décrète la libre circulation des grains et supprime les droits de douane qui existaient entre les différentes provinces. Encyclopédiste, il est favorable aux idées des Lumières.

Vocabulaire

- **Assolement triennal** : méthode agraire qui consiste en une rotation de l'usage d'une terre sur trois années consécutives : deux cultures différentes suivies d'une année de jachère.
- **Cens** : impôt annuel payé par un villageois à son seigneur.
- **Champart** : part de la récolte cédée au seigneur.
- **Charrue** : instrument agricole pour labourer la terre.
- **Jachère** : période de repos d'une terre labourable.
- **Seigneur** : souvent noble, il exerce son autorité sur un large territoire où vivent et travaillent les villageois.

L'essor des villes

1 Une croissance démographique et économique

➤ **L'augmentation de la population.** La population française augmente très fortement : de 20 millions de sujets au début du règne de Louis XIV (1661), on passe à 28 millions à la veille de la Révolution, en 1789. La natalité est restée élevée, mais le taux de mortalité, surtout infantile, a chuté en raison des progrès de l'hygiène et de la médecine. Les épidémies, plus rares, sont mieux contrôlées.

➤ **La croissance urbaine.** Cette augmentation de la population bénéficie en très grande partie aux villes, qui voient leurs effectifs croître très fortement. Près de 20 % des Français sont désormais des urbains. Des transformations sont réalisées : on éclaire les rues, on construit davantage en hauteur, les faubourgs s'étendent.

➤ **Un décollage économique.** Au XVIII^e siècle, le développement de l'**industrie manufacturière** profite aux villes. La ville de Lyon devient par exemple la **capitale de la soie**. De plus, l'essor du commerce dynamise les grands ports des façades maritimes (Bordeaux, Marseille), notamment le commerce triangulaire (Nantes, Le Havre, La Rochelle). Toutes ces villes s'enrichissent rapidement, ce qui entraîne de profondes transformations sociales.

2 Des inégalités urbaines accrues

➤ **Une vie culturelle dominée par l'aristocratie.** Les villes concentrent les lieux d'éducation et de vie culturelle, comme les universités ou les sociétés savantes. Ces lieux ne sont cependant pas ouverts à tous. Les salons, le plus souvent tenus par des femmes, n'admettent qu'une élite d'aristocrates et de **bourgeois**, sensibles aux idées des Lumières. Enfin, un nouveau divertissement mondain se développe : la promenade.

➤ **Une grande diversité économique.** Tout le monde ne profite pas du dynamisme économique et la société urbaine est extrêmement hétérogène. De grands notables côtoient un petit peuple d'artisans et de boutiquiers, souvent organisés en **communautés de métiers**, d'hommes ou de femmes . Les mendiants et les errants, de plus en plus nombreux, inquiètent la société. Ils sont fréquemment enfermés dans des **hospices**.

3 La montée en puissance de la bourgeoisie

➤ **La richesse contre la naissance.** Si des membres de la haute noblesse ou du haut clergé se lancent dans les affaires, les dynamiques économiques favorisent surtout les bourgeois. Des familles entières s'enrichissent par le commerce, comme les Bonnaffé à Bordeaux. La haute bourgeoisie mène une existence très aisée, voire

luxueuse, qui ressemble beaucoup au mode de vie des nobles ; mais elle n'en a pas les privilèges.

➤ **L'anoblissement.** Les riches négociants ou les financiers ont la possibilité de devenir nobles par l'achat de certains offices. Mais ils restent alors très souvent méprisés par la noblesse ancienne, ce qui est source de tensions et de frustrations, puisque leur mérite n'est pas reconnu.

Repères

La Grande fabrique de soie à Lyon en 1667

Le travail de la soie est installé à Lyon depuis le XVI^e siècle. En 1667, Colbert, le contrôleur général des finances, décide de donner de l'ampleur à cette industrie. Il établit plusieurs ordonnances sur la production, pour fixer la qualité à respecter. Tous les acteurs du monde de la soie sont regroupés dans la même organisation, la Grande fabrique, pour gagner en efficacité. La production augmente rapidement, et le nombre de tisserands aussi. À la fin du XVIII^e siècle, plus de la moitié de la population active de la ville travaille dans la soie.

Vocabulaire

- **Anoblissement** : fait de devenir noble.
- **Bourgeois** : à l'origine il s'agit des habitants des villes par opposition à ceux des campagnes. Progressivement, le terme désigne les citadins les plus riches (financiers, négociants, etc.).
- **Communauté de métier** : groupe professionnel qui dispose d'un règlement précis et qui est protégé de la concurrence.
- **Hospice** : établissement fondé pour l'assistance des pauvres, des malades, et des vieillards.
- **Industrie manufacturière** : industrie de transformation des biens (textile, métallurgie, etc.).

L'économie au XVIIIe siècle

A partir de 1750, de nombreuses innovations techniques et une forte poussée démographique ont rendu possible les révolutions agricole et industrielle qui vont bouleverser l'organisation économique et sociale de l'Europe tout au long du XIX^e siècle.

L'accélération de la croissance économique n'entraîne pas pour autant la disparition de la question sociale ; au contraire, celle-ci, en se déplaçant de la campagne à la ville conduit sur le devant de la scène sociale un nouvel acteur : le prolétariat.

Ces évolutions qui affectent la structure et le développement économiques des pays européens trouvent naturellement un écho dans le domaine des idées avec l'émergence de nouvelles théories économiques.

Bien que l'intérêt pour les questions économiques se manifeste dès l'Antiquité, ce n'est qu'au moment de la Renaissance qu'elles deviendront un objet d'étude indépendant. Le mercantilisme, intitulé qui regroupe la plus grande part de la production théorique en matière d'économie depuis le XVI^e siècle jusqu'au XVIII^e, correspond à un mouvement de pensée encore fragmentaire et descriptif.

Il apparaît néanmoins comme la première d'une série de doctrines de plus en plus structurées dont les apports nourriront, surtout à partir du XIX^e siècle, le développement de la science économique.

Chez les précurseurs de l'économie, certains trouvent déjà en germe les deux visions du monde, libéral ou interventionniste qui ne cesseront plus de s'opposer. La première inspirera l'économie libérale et ses mouvements acolytes tel l'utilitarisme, la seconde les courants socialistes dont le versant technocratique illustré par le Producteur saint-simonien sera le plus prolifique parmi ceux qui se sont développés en France.

<https://gallica.bnf.fr/essentiels/repere/economie-xviiiie-siecle>

Les ports français et le développement de l'économie de plantation et de la traite

L'essor des grands ports français au siècle des Lumières

Le XVIIIe siècle est marqué par la croissance urbaine (le royaume gagne près de 8 millions d'habitants entre 1715 et 1789) et le développement des échanges maritimes. Marseille, qui rattrape les pertes démographiques de la peste de 1720, et Bordeaux dont la population passe de 50 000 à 110 000 habitants, sont alors les deux grands ports du commerce extérieur français.

Bordeaux connaît un essor remarquable grâce aux échanges transatlantiques, notamment avec les « Isles à sucre » (les Antilles). L'enrichissement des négociants et la volonté de modernisation des intendants royaux rivalisent et se conjuguent pour faire de la capitale de la Guyenne un modèle de l'urbanisme des Lumières. Le quai des Chartrons et ses maisons de commerce internationales deviennent le symbole de la prospérité des ports du Ponant (ports de la façade atlantique).

<https://histoire-image.org/fr/etudes/ports-xviiiie-siecle>

Au cours du XVIII^e siècle, la traite d'esclaves africains s'accroît fortement. Le commerce triangulaire atteint son apogée et fait la fortune des négociants occidentaux. Les navires européens achètent des captifs sur les côtes africaines, puis les vendent, principalement aux Antilles et au Brésil, après un voyage effectué dans de terribles conditions. Ils repartent enfin avec des denrées produites par des esclaves (sucre, café, tabac, coton), vendues à haut prix en Europe. On estime qu'entre la fin du XVII^e et la fin du XIX^e siècle, les navires français ont transporté plus de 1 300 000 esclaves, dont plus de 200 000 sont morts durant la traversée.



Les ports de France au XVIIIème siècle

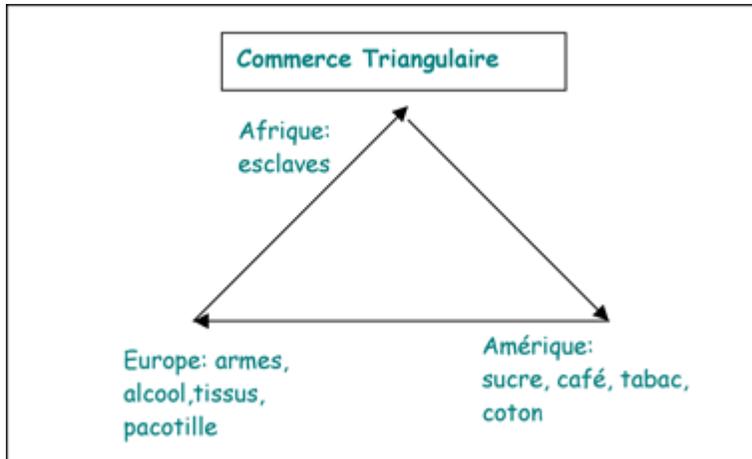
Le commerce triangulaire et esclavage

L'exemple français de commerce triangulaire:

En France, la **traite des Noirs** a été prospère de la fin du XVIIe siècle à la fin du XVIIIe siècle. Le commerce triangulaire était organisé entre la France, l'Afrique et les Antilles. Les bateaux partaient de quatre ports : La Rochelle, Bordeaux, Le Havre et surtout Nantes (1 427 expéditions négrières de 1715 à 1789) qui fut le premier port négrier mondial au XVIIIe siècle. Ils embarquaient des verroteries, des armes, des bijoux. Arrivés en Afrique, au Sénégal le plus souvent, les négriers échangeaient leur cargaison contre des esclaves noirs. Le voyage se prolongeait vers les Antilles, où près de 5 000 Noirs étaient débarqués chaque année en échange de sucre, de vanille et de différents produits tropicaux (du café du cacao...), rapportés en France pour y être vendus.

L'armateur pouvait espérer 800% de bénéfice ; la sécurité sur les mers était plutôt mieux assurée qu'au XVIIe siècle, et des dynasties de négriers assurèrent ainsi leur fortune : le Nantais Antoine Walsh arma 28 navires négriers à lui seul. Les **révoltes d'esclaves** étaient assez fréquentes à bord (17 pour les 427 expéditions de La Rochelle) et la mortalité, selon les cas,

variait aux alentours de 15% par voyage, ce qui était beaucoup plus que sur les navires hollandais.



Vers les abolitions de la traite (fin XVIIIe-XIXe siècle)

Si les philosophes de la fin du XVIIe et des débuts du XVIIIe siècle avaient été relativement prudents, voire ambigus, au sujet de la traite, les contestations montent à la fin du XVIIIe siècle, tout comme les révoltes d'esclaves dans les colonies.

En France, cela conduit à la **première abolition de l'esclavage** en 1793-1794, mais une abolition de courte durée puisque Napoléon rétablit la traite et l'esclavage dès 1802. L'empereur déchu, le Congrès de Vienne en 1815 interdit à nouveau la traite pour les Français (mais pas uniquement), mais elle continue clandestinement, et de façon importante. Les débats en France durent toute la première moitié du XIXe siècle, pour finalement aboutir à l'abolition de 1848.

<https://www.histoire-pour-tous.fr/dossiers/4108-la-traite-atlantique-xve-xixe-siecles.html>

Vocabulaire:

Esclave : personne non libre, appartenant à un maître et considérée comme un objet.

Négrier : personne qui effectue la traite des Noirs.

Le mot désigne aussi le bateau utilisé pour ce commerce.

Plantation : grande exploitation tropicale spécialisée dans une production agricole.

Traite atlantique : commerce et transport des esclaves noirs d'Afrique vers l'Amérique.

La société d'Ancien Régime : une société d'ordres

1. Une société d'ordres

La société est divisée en **3 ordres** répartis selon leur fonction et leurs privilèges.

1 Une structure en trois ordres

➤ **Les trois fonctions.** Juridiquement, la société d'Ancien Régime est divisée en trois **ordres** : le **clergé**, la noblesse et le tiers état. Chaque ordre a un rôle bien précis dans la société : le clergé prie, la noblesse combat et le tiers état travaille. Cette tripartition est héritée du Moyen Âge. Elle doit permettre la bonne harmonie dans le royaume, au sein d'une société créée par Dieu. Des représentants des trois ordres peuvent se réunir sous la convocation du roi : c'est le cas en 1614 et en 1789. On parle de réunion des États généraux.

➤ **Un ordre social figé.** Cette hiérarchie est profondément inégalitaire. Le clergé et la noblesse, qui représentent environ 2 % de la population, possèdent différents **privilèges** et jouissent d'une grande partie des richesses. Dans la société d'ordres, la dignité de chaque individu ne repose pas sur ses talents personnels, mais sur sa naissance et sur la fonction qu'occupe son ordre dans la société.

2 Les ordres privilégiés : le clergé et la noblesse

➤ **Le clergé.** À la veille de la Révolution française, le clergé rassemble environ 130 000 hommes et femmes. Les membres du clergé, dispensés par privilège de l'impôt direct (**la taille**), sont également de grands propriétaires terriens : ils possèdent environ 10 % des terres du royaume. Ils bénéficient du revenu de la **dîme**. En échange, le clergé prie pour le salut de la population et effectue certains services publics, comme l'enregistrement des naissances et des décès. De plus, de grandes figures du clergé, comme **saint Vincent de Paul**, fondent des congrégations religieuses qui viennent en aide aux pauvres.

➤ **La noblesse.** Les nobles constituent le second ordre de la société, et représentent 300 000 à 400 000 personnes. Ils sont eux aussi exemptés de la taille. De plus, ils jouissent de privilèges honorifiques, comme celui de porter l'épée, et possèdent des privilèges juridiques. La noblesse n'est pas un ordre homogène. On distingue la noblesse d'épée, au service des armées royales depuis des générations, et la noblesse de robe, composée d'individus récemment anoblis, souvent par l'achat d'un **office**.

3 La diversité du tiers état

➤ **Un ordre hétérogène.** Le tiers état représente près de 98 % de la population du royaume de France. C'est un ordre extrêmement divers, qui regroupe des paysans comme des citadins et des individus au niveau de richesse très varié. Cela va du fermier aisé au petit salarié agricole, du grand banquier au domestique.

➤ **Les privilèges urbains.** Au sein du tiers état, certains individus ont également quelques privilèges. Alors que les paysans paient de lourds impôts, les habitants de nombreuses villes ne paient pas la taille, comme à Paris, Bordeaux ou Rouen. On parle d'**exemption**.

2. Une société principalement rurale

a. Une écrasante majorité de ruraux

Sur une population d'environ 20 millions au XVIII^e siècle, 85 % des Français sont des ruraux. La plupart d'entre eux sont paysans. Les plus riches, laboureurs, possèdent des terres et une charrue. D'autres sont de petits propriétaires, tandis que les derniers, manouvriers, n'ont que leurs bras pour subsister. Le travail est pénible car les méthodes de cultures ont peu évolué.

Le clergé et la noblesse sont présents dans chaque paroisse. Personnages éminents de la société villageoise, ils ne sont guère plus riches que le reste de la population.

b. Le monde des villes

Les citadins sont très minoritaires malgré le développement des villes. Les activités y sont très diverses : artisanat, commerce, banque, administration, etc.

Les personnages influents de chaque ordre résident le plus souvent en ville où ils se font construire des hôtels particuliers.

En résumé :

Dans les années 1770-1780, la France est dirigée par un roi absolu: Louis XVI. La société est alors divisée en trois ordres (voir pyramide). Les inégalités sont très fortes entre les habitants du pays. Par exemple, les plus pauvres (membres du tiers état = non privilégiés) paient les impôts alors que les plus riches (membres du clergé et de la noblesse n'en paient pas = privilégiés).

Vocabulaire

- **Clergé** : ensemble des responsables du fonctionnement d'une religion.
- **Dîme** : impôt sur les récoltes prélevé par l'Église (environ 10 % de la récolte).
- **Exemption** : fait d'être dispensé d'une obligation.
- **Office** : poste dans l'administration, la finance ou la justice royale, acheté par un individu et transmissible à ses héritiers. Certains offices prestigieux permettent de devenir noble.
- **Ordre** : groupe social distinct des autres par ses fonctions et ses privilèges.
- **Privilège** : avantage accordé à un individu ou un ensemble d'individus.
- **Taille** : principal impôt direct du royaume, payé surtout par les paysans.

La condition féminine au XVIIIe siècle

Au XVIIIe siècle, la femme dépend étroitement de sa famille, puis de son mari. À de rares exceptions près, elle n'a aucune autonomie et ne choisit pas sa vie.

Dans *Émile, ou de l'Éducation*, Rousseau développe les limites qu'il met à l'éducation des femmes afin qu'elles restent à la place qui est la leur, celle d'épouse de mère. Le seul objet auquel une femme se doit de consacrer son temps et sa réflexion est "non par abstraction l'esprit de l'homme en général, mais l'esprit d'hommes qui l'entourent, l'esprit des hommes auxquels elle est assujettie, soit par la loi, soit par l'opinion."

Au cours du XVIIIe siècle, les femmes restent donc infantilisées et condamnées à restreindre leur ingéniosité aux jeux de séduction : la mode ou le marivauda.

Certaines vont toutefois essayer de défendre leurs droits au moment de la Révolution, cependant que des figures d'exception marquent l'histoire des arts, des sciences ou du pouvoir.

<http://classes.bnf.fr/essentiels/albums/femmes/index.htm>

Thème 1 L'éducation

Texte 1

L'instruction primaire des filles reste plus faible que celle des garçons (moins d'écoles, apprentissage manuel empiétant sur l'enseignement général, intérêt secondaire des familles et des autorités), mais c'est surtout dans les milieux aisés que la différence de traitement entre les deux sexes est flagrante.

Futurs notables dirigeants, les fils des élites fréquentent les collèges où ils reçoivent un savoir approfondi (latin, belles-lettres, rhétorique). Rien de tel pour les filles, exclues des collèges et bien entendu de l'université. À elles qui n'occuperont ni offices ni postes de pouvoir, les humanités et la culture classique seraient inutiles. L'éducation conventuelle¹ n'est donc pas destinée à cultiver leur esprit, mais à façonner des mères de famille chrétiennes. [...] Aux plus fortunées, l'on apprend à diriger une maison, des domestiques, gérer des biens. À toutes, comme aux élèves des écoles charitables², la modestie et la réserve propres aux femmes. [...]

Les révolutionnaires accordent une place primordiale à l'instruction, considérée comme le plus sûr garant de la liberté et comme une « propriété commune », un « droit commun » (Talleyrand³) [...]. Plusieurs plans d'instruction publique sont donc élaborés par les députés, qui reconnaissent tous que l'instruction primaire est nécessaire aux deux sexes. Le principe d'égalité n'en est pas pour autant affirmé. Ainsi dans son projet (septembre

1791) Talleyrand lie-t-il éducation et droits politiques : puisqu'elles seront exclues du vote, des emplois publics et de toute participation au gouvernement, puisque la nature leur a réservé des fonctions privées, pourquoi donner aux filles la même formation qu'aux garçons ? Il ne faut pas les laisser « aspirer à des avantages que la Constitution leur refuse » [...].

Dominique Godineau, *Les femmes dans la France moderne*,
XVI^e-XVIII^e siècle, © Armand Colin, 2015.

1. Dispensée dans les couvents.
2. Qui accueillent les enfants pauvres.
3. Évêque rallié au tiers état dès 1789, il est député de l'Assemblée constituante.

Texte 2

Bien que cette femme, dont on peut supposer qu'elle sait également, en d'autres occasions, filer de la laine ou préparer une soupe, tienne son livre entrouvert afin de pouvoir reprendre sa lecture là où elle l'a abandonnée, il ne semble pas qu'elle en ait été distraite – parce que son mari lui aurait par exemple réclamé son repas, ses enfants leurs écharpes et leurs bonnets, ou simplement parce que sa voix intérieure l'eût rappelée à ses devoirs domestiques. Si cette femme a interrompu sa lecture, c'est plutôt librement et de son plein gré, pour réfléchir à ce qu'elle vient de lire. Son regard, qui ne fixe rien – pas même le spectateur du tableau, qui se trouve ainsi renvoyé à lui-même –, témoigne d'une attention flottant sans contrainte, d'une intériorité méditative. Cette femme continue à rêver et à penser à ce qu'elle a lu. Non seulement elle lit, mais elle paraît en outre se former sa propre vision du monde et des choses.

[Les femmes lisent de plus en plus au XVIII^e siècle et délaissent la Bible pour l'Encyclopédie, les romans et les journaux.]

Le livre favorise la sociabilité et les échanges entre femmes. Dans les cercles et les salons, sous prétexte de lire, on refait le monde. Commence alors à s'installer la litanie masculine, qui deviendra obsédante et récurrente tout au long du XIX^e siècle, de la « femme qui lit trop ».

La femme qui lit, d'ailleurs, lit toujours trop. Elle est dans l'excès, dans la transe, dans le dehors de soi. Il faut donc s'en méfier, comme le fait cet homme compatissant : « Je ne fais pas reproche qu'une femme cherche à

affirmer sa façon d'écrire et l'art de sa conversation par des études appropriées et une lecture choisie avec décence et qu'elle tente de ne pas rester tout à fait sans connaissances scientifiques ; mais elle ne doit pas faire de la littérature un métier, elle ne doit pas s'aventurer dans les domaines de l'érudition.¹ »

Laure Adler et Stefan Bollmann, *Les femmes qui lisent sont dangereuses*, © Flammarion, 2006.

1. Citation extraite de *Histoire des femmes en Occident*, tome III : « XVI^e - XVIII^e siècle », par Michelle Perrot et Georges Duby, Plon, 1991.

Thème 2 La loi

Texte 1

Dès sa naissance, en effet, l'existence d'une fille, issue d'une union légale et quelles que fussent ses origines sociales, se définissait par sa relation aux hommes. Son père puis son époux en étaient légalement responsables et elle devait à tous deux respect et obéissance, ainsi qu'on le lui avait appris. Père ou mari étaient censés la protéger contre les dures réalités d'un monde extérieur hostile. On considérait aussi qu'elle était économiquement dépendante de l'homme qui contrôlait sa vie. Le père devait s'occuper de sa fille jusqu'à son mariage ; il négociait alors (lui-même ou par l'intermédiaire d'un représentant) la dot de celle-ci avec le fiancé. Le mari, au moment du mariage, s'attendait à être indemnisé pour le choix de son épouse. Par la suite, il devenait responsable du bien-être de sa femme mais la contribution initiale de celle-ci était véritablement décisive pour l'établissement du nouveau ménage.

Georges Duby et Michelle Perrot, *Histoire des femmes en Occident*, tome 3 :
« XVI^e-XVIII^e siècle », © Plon, 1991.

Texte 2

Partout, la femme mariée est « en puissance de mari », c'est-à-dire sous son pouvoir légal. Maître de la société conjugale, il est « son chef, son seigneur et son maître » [...]. Elle lui doit obéissance et il peut la faire enfermer dans un couvent ; si le droit de correction tend à disparaître des coutumes, l'*Encyclopédie* assure pourtant encore que, quoiqu'il doive la traiter avec douceur et amitié, le mari « doit la corriger modérément, si elle s'oublie » (« Correction »).

Dominique Godineau, *Les femmes dans la France moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, © Armand Colin, 2015.

Thème 3 Le travail

Texte 1

Que les représentations et la répartition sexuée des rôles sociaux fassent prioritairement des femmes des épouses et des mères ne signifie pas que leur horizon est borné aux murs de leur maison. Les hommes occupent certes les fonctions publiques, mais les femmes ne sont pas absentes de l'espace public. [...] Le travail des femmes n'est pas une nouveauté apparue aux XIX^e - XX^e siècles. Dans les campagnes et les villes de la France moderne, les femmes du peuple, mariées ou seules, sont obligées de travailler pour vivre : or, elles représentent tout de même la majorité de la population ! Celles des classes moyennes, épouses de maîtres artisans, marchands ou négociants, sont souvent associées aux affaires ; et certaines sont même à la tête de petits ou grands négoce. En fait, seule une minorité ne participe pas à la vie économique.

Dominique Godineau, *Les femmes dans la France moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, © Armand Colin, 2015.

Texte 2

Des femmes du tiers état écrivent au roi une pétition dans laquelle elles commencent par souligner les difficultés de la condition féminine.

Pour obvier¹ à tant de maux, Sire, nous demandons : que les hommes ne puissent, sous aucun prétexte, exercer les métiers qui sont l'apanage des² femmes, soit couturière, brodeuse, marchande de mode, etc. etc. ; que l'on nous laisse au moins l'aiguille et le fuseau³, nous nous engageons à ne manier jamais le compas ni l'équerre.

Nous demandons, Sire, que votre bonté nous fournisse les moyens de faire valoir les talents dont la nature nous aura pourvues, malgré les entraves⁴ que l'on ne cesse de mettre à notre éducation.

Pétition des femmes du tiers état au roi, 1789.

1. Remédier.
2. Réservés aux.
3. Instrument qui sert à tisser.
4. Obstacles.

Thème 4 Le statut social (« l'état »)**Texte 1**

Dans la société d'Ancien Régime, chacun est défini par son état, c'est-à-dire sa position dans la société. On considère au [XVI^e siècle] que cet état est voulu par Dieu, qu'il fait partie de la construction divine du monde, et donc de l'ordre social et politique : aussi n'est-il pas question de le rejeter, mais faut-il au contraire s'y conformer en bon chrétien et en bon sujet. Or, alors que pour les hommes l'état est avant tout déterminé par le statut social et/ou professionnel, les femmes, dans cette optique, sont placées sous le signe de leurs fonctions familiales. Être femme, c'est être épouse et mère. Certes, les hommes aussi n'accèdent pleinement au statut d'homme, d'adulte, qu'une fois mariés ; mais ce n'est pas être mari et père qui les définit socialement. Cultiver la terre, produire des objets, se battre au service du roi : tels sont par exemple les devoirs d'un paysan, d'un artisan ou d'un noble au XVI^e siècle. Être mère et épouse : tels sont les devoirs d'une femme, qu'elle soit paysanne, ouvrière de l'artisanat ou noble. « Être homme » n'est pas un état ; « être femme », c'est-à-dire être épouse et mère, en est un.

Bien entendu, les différences sociales se conjuguent à cette définition commune. Dans cette société très hiérarchisée et inégalitaire, c'est à l'intérieur de son milieu, défini par l'état de son père ou de son mari, qu'une femme est épouse et mère : noble, paysanne, travailleuse de l'artisanat n'ont pas la même vie. Elles sont séparées, voire opposées, par de multiples frontières sociales et juridiques ; leur rang, leurs prérogatives¹, leurs

préoccupations ne sont pas les mêmes. Mais elles sont rassemblées dans le regard commun porté sur l'être féminin, ses caractéristiques et ses fonctions. Ainsi, même si dans la vie courante les femmes ne sont pas seulement des épouses et des mères, le discours tenu sur elles les situe toujours dans le cadre familial.

Dominique Godineau, *Les femmes dans la France moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, © Armand Colin, 2015.

1. Droits, privilèges.

L'élargissement des champs du savoir au temps des Lumières

1 -La nature a une histoire:

➤ **L'histoire naturelle.** Le XVIII^e siècle est marqué par le succès croissant d'une discipline nouvelle, l'**histoire naturelle**. Le comte de Buffon publie une monumentale *Histoire naturelle* entre 1749 et 1788, composée de 36 volumes. Par ailleurs, la préoccupation majeure des naturalistes des Lumières est d'inventorier et de classer les espèces. Dans son *Système de la nature*, le Suédois **Carl von Linné** propose une classification des animaux en six groupes (oiseaux, amphibiens, quadrupèdes, poissons, insectes et vers). On cherche également, comme Marie Le Masson Le Golft, à évaluer les richesses de la nature en fonction de leur utilité pour les hommes .

➤ **Étudier les animaux.** Buffon s'intéresse de plus en plus au comportement des animaux et apparaît comme le fondateur de l'**éthologie** . En outre, de nouvelles disciplines font leur apparition, comme l'**entomologie** : Maria Sibylla Merian fait un voyage au Surinam en 1699, où elle est l'une des premières à étudier la métamorphose des papillons .

➤ **Les progrès de la botanique.** La botanique connaît des progrès considérables au XVIII^e siècle : on identifie désormais les organes sexuels des plantes, et on multiplie les tentatives pour **acclimater** les plantes exotiques en Europe dans les jardins botaniques.

Repères

Carl von Linné

(1707-1778)

Naturaliste suédois, Carl von Linné participe à la construction d'une classification systématique des espèces vivantes. Il met en place une nomenclature binominale, c'est-à-dire composée de deux noms : un nom de genre singulier suivi d'un adjectif (exemple : pour le lion, *Panthera leo*). Il invente ainsi un langage universel de classification des plantes et des animaux. Cependant, il considère que les espèces n'ont jamais changé. Lamarck et Darwin démontreront ensuite que les espèces évoluent et se transforment.

2- La connaissance de la Terre:

➤ **Le développement de la géologie.** Les sciences de la Terre se développent tout au long du XVIII^e siècle. On découvre les mécanismes de l'érosion et on tente d'identifier les causes des séismes.

➤ **La longue histoire de la Terre.** Selon la Bible, le monde est très récent. Buffon calcule l'âge de la Terre et l'estime à trois millions d'années. Craignant d'être condamné par l'Église, il réduit ce temps à 72 832 ans. Il présente des époques pendant lesquelles la Terre aurait évolué, depuis la formation des planètes jusqu'à l'apparition des animaux et des hommes.

3 - Spécialisation des disciplines et progrès scientifiques:

➤ **Naissance de la chimie moderne.** Progressivement, la chimie s'affranchit de l'**alchimie** dont elle était encore dépendante. Avec Joseph Priestley, les époux Lavoisier découvrent le dioxyde de carbone et comprennent que l'air est un ensemble de gaz mélangés.

➤ **L'engouement pour l'électricité.** L'électricité constitue le champ de la physique expérimentale qui a connu le plus de transformations et le plus de succès auprès du public au cours du XVIII^e siècle. En 1752, Benjamin Franklin fait voler un cerf-volant

dans les airs pour tester la nature électrique des éclairs, inventant ainsi le paratonnerre.

Vocabulaire

- **Acclimater** : habituer une plante ou un animal à un milieu géographique différent.
- **Alchimie** : pratique de recherche datant du Moyen Âge, l'alchimie a pour objet la composition d'un élixir de longue vie et la découverte de la pierre philosophale.
- **Entomologie** : discipline consacrée à l'étude des insectes.
- **Éthologie** : science qui étudie le comportement des animaux.
- **Histoire naturelle** : étude du monde vivant (animaux, plantes et minéraux).
- **Obstétrique** : spécialité médico-chirurgicale se préoccupant de la grossesse et de l'accouchement

Essor des techniques et inventions

1 Techniques et agriculture

➤ **La physiocratie.** Au XVIII^e siècle, les tenants de la **physiocratie** considèrent que la richesse d'une nation tient à la qualité de son agriculture et qu'il est nécessaire d'améliorer les rendements agricoles par des innovations **techniques**. Pour ces penseurs, il existe une classe productive, travaillant la terre et permettant de faire vivre le royaume, et une classe improductive, à l'image des artisans et des commerçants.

➤ **Le siècle de l'agronomie.** Les **agronomes** multiplient les réflexions pour améliorer l'agriculture. L'Anglais Jethro Tull invente le semoir mécanique au début du XVIII^e siècle; la première Société d'agriculture française est établie à Rennes en 1757. On cherche à stimuler les cultures utiles et rémunératrices comme le colza, le chanvre, le lin, le houblon, le tabac, le navet ou la pomme de terre. Cette dernière est introduite en Suède dès 1658, et se répand massivement grâce à **Eva Ekeblad**.

2 La figure de l'ingénieur

➤ **La naissance de l'ingénieur.** Dans la lignée de Léonard de Vinci, les **ingénieurs** contribuent à l'union de la science et de la technique. Leur statut professionnel est de plus en plus reconnu, en particulier avec la création de corps d'État comme celui des Ponts et Chaussées, fondé en 1716. Les ingénieurs issus de ce corps se mettent au service de l'État et participent à la construction des routes, des ponts et des canaux.

➤ **L'amélioration des techniques architecturales.** Les progrès des mathématiques et de la géométrie permettent aux ingénieurs et aux architectes d'élaborer des calculs plus précis pour leurs constructions.

➤ **Les progrès de la cartographie.** Les techniques cartographiques font des progrès considérables aux XVII^e et XVIII^e siècles. Des **relevés topographiques** sont réalisés sur le terrain et permettent de mieux représenter le territoire. En France, la famille des Cassini réalise la première carte topographique à l'échelle du royaume, tandis que Daniel-Charles Trudaine établit un *Atlas des routes et des paysages* de 1745 à 1780.

3 Vers la première industrialisation

➤ **Des inventions nombreuses.** Le XVIII^e siècle voit la naissance et le perfectionnement de la machine à vapeur. Dans le textile, les progrès sont aussi notables. La **navette volante** inventée par John Kay en 1733 permet de tisser des pièces plus larges qu'auparavant et, surtout, de le faire beaucoup plus rapidement. Le monde du travail est ainsi bouleversé par ces différentes innovations.

➤ **La marche vers l'industrialisation.** La machine à vapeur et la navette volante permettent l'apparition d'une première mécanisation du travail. En Angleterre, ces innovations se traduisent par une forte croissance économique, en particulier dans le secteur textile. La demande intérieure de produits manufacturés augmente de 42 % entre 1750 et 1800. Cette première industrialisation a également un impact important sur les paysages avec l'apparition des premières usines.

Grâce à de nombreuses inventions, les techniques connaissent un développement considérable à l'époque, ce qui transforme l'économie et le monde du travail.

Vocabulaire

- **Agronomes** : savants qui se préoccupent scientifiquement des questions liées à l'agriculture.
- **Ingénieur** : responsable de projets techniques, l'ingénieur mobilise des connaissances théoriques et scientifiques ainsi que des savoir-faire.
- **Navette volante** : machine à tisser actionnée par un dispositif mécanique.
- **Physiocratie** : courant de pensée économique valorisant l'agriculture et considérant que la richesse provient de la terre.
- **Relevés topographiques** : procédé par lequel on récolte des données géographiques sur un site en vue de les transcrire à la bonne échelle sur un plan ou une carte.
- **Techniques** : ensemble de procédés se fondant sur des connaissances scientifiques et destinées à la production.

La littérature et les arts

Le mouvement littéraire

Les philosophes français ne sont pas seulement des penseurs mais aussi de brillants écrivains pour la plupart d'entre eux. Voltaire utilise l'histoire (*Le Siècle de Louis XIV*), le théâtre (*Zaïre*), le conte (*Candide*), l'épopée (*La Henriade*) ou encore la poésie. Cependant, alors que la philosophie des Lumières se veut une rupture, le mouvement littéraire et artistique se situe dans la continuité dans grands classiques. Mais la littérature n'est alors pas que l'apanage des philosophes; citons les écrivains français Vauvenargues (*Maximes*), le duc de Saint-Simon (*Mémoires*) ou encore Marivaux (*La Vie de Marianne, le Jeu de l'amour et du hasard*).

Le mouvement artistique

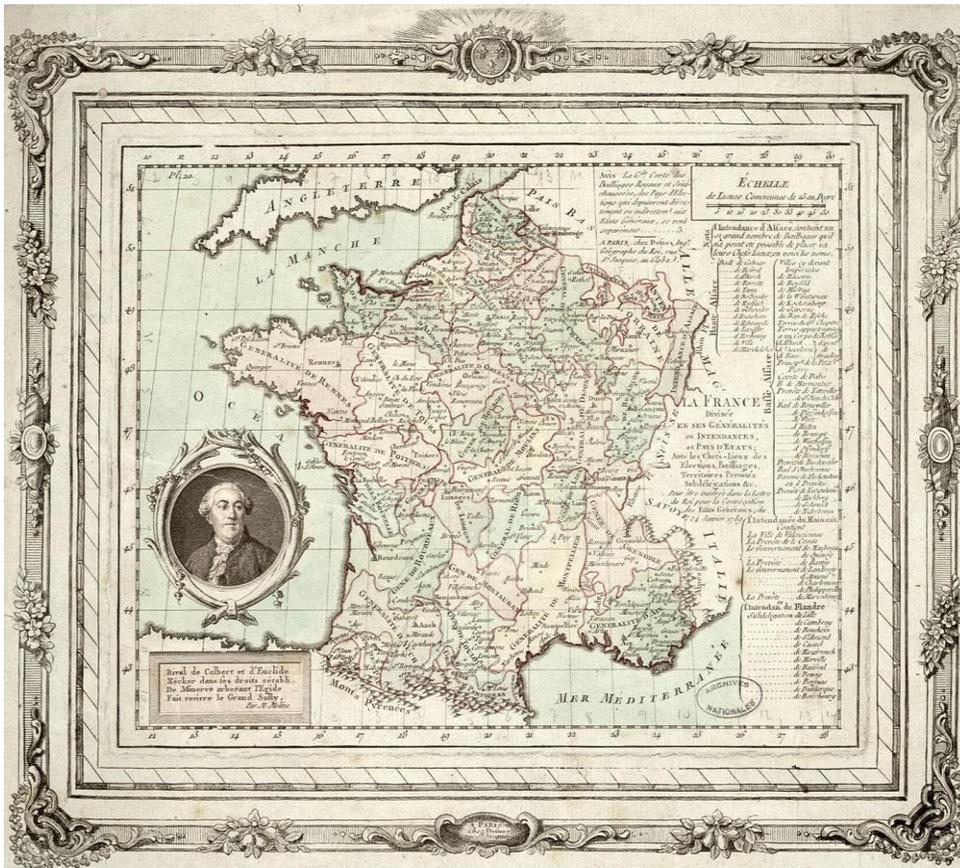
Le XVIIIe siècle voit un désir de retour à la nature et à l'intimité. Tandis que Rousseau vante l'état naturel de l'homme, se met en place une culture de l'intime touchant autant les arts plastiques que les décorations intérieures des maisons bourgeoises et aristocratiques. Le style rocaille, ou rococo, qui préfère à la ligne droite prisée par les générations précédentes le contour déchiqueté et la forme tourmentée s'impose. L'art se moralise, le public se mettant à préférer les natures mortes et les scènes d'intimité (tableaux de J.-B Greuze, portrait de Lavoisier par David) aux scènes libertines ou débauchées du règne de Louis XV.

L'architecture et la sculpture se voient aussi influencées par l'antiquité, considérée comme une période de moralité et de simplicité.

Au niveau musical, les progrès de l'instrumentation (violon, clavecin, piano-forte) et de l'harmonie permettent au XVIIIe siècle le développement de l'art de la sonate où la musique vient exclusivement des instruments (pas de voix). De grands musiciens apparaissent comme les italiens Vivaldi et Pergolèse, le français Jean-Philippe Rameau, les allemands Haendel, Haydn mais surtout Jean-Sébastien Bach et Wolfgang-Amadeus Mozart. La musique qui auparavant était essentiellement religieuse se laïcise. Les salles de concert dans les grandes et moyennes villes se

multiplient et les musiciens se professionnalisent. Mais malgré cet essor, la musique reste majoritairement l'affaire des couches nobiliaires et bourgeoises.

La carte de France de 1789 :



Cette carte gravée rapidement, de petites dimensions (23 cm x 18 dans un cadre orné de 29 cm x 24), est placée sous l'égide de la couronne et des fleurs de lis royales. Elle est construite dans un cadre gradué en degrés, sur le canevas des parallèles et des méridiens organisés relativement à celui de l'Observatoire de Paris, suivant les indications de l'Académie des sciences : on est au siècle des Lumières. Elle porte nombre de renseignements, mais pas toujours ceux que l'on attend d'une carte aujourd'hui : sur l'image elle-même, espace réduit, les seuls noms des généralités écrits en tous sens, les

principales villes (dont Paris mais pas Versailles), aucune rivière, aucune route, des chaînes de montagnes, Pyrénées et Alpes, en taupinières ; hors carte, à droite, une publicité pour la grande carte administrative de France vendue 3 livres chez le même éditeur, l'échelle dans un cartouche (env. 1/6 000 000), la liste des villes administratives trop nombreuses des zones frontières du nord et de l'est, et à gauche, un portrait anonyme du ministre Jacques Necker en médaillon, souligné de quatre vers.

Le XIXe siècle : transformations politiques, techniques et sociales

Le XIXe siècle débute réellement avec la chute de l'Empire de Napoléon en 1815 et se termine avec le début de la Première Guerre mondiale.

Un siècle de révolutions :

Le 19^e siècle en Europe n'est pas seulement marqué par [l'industrialisation](#). De nombreux pays, inspirés par la [Révolution française](#) de 1789, ont également connu une période mouvementée dans la vie politique. C'est tout de même en France que les mouvements révolutionnaires ont été les plus forts. Par contre, plusieurs soulèvements politiques ont eu lieu en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Italie et en Grèce par exemple.

Les révolutions politiques en France

La Révolution française a mis fin à plusieurs siècles de monarchie. Toutefois, le régime politique a continué d'évoluer, suite à des coups d'états, à des guerres ou à des révoltes populaires. Il faut rappeler qu'en 1791, les révolutionnaires et le roi ont instauré une monarchie constitutionnelle inspirée du régime de la Grande-Bretagne. Cette monarchie constitutionnelle n'a pas duré longtemps puisqu'en 1792, l'assemblée a aboli la monarchie

pour inaugurer la 1^{ère} République. Quelques années plus tard, en 1799, [Napoléon](#) a renversé le pouvoir par un coup d'État et a instauré un nouveau pouvoir. Il s'est proclamé empereur en 1804, ce qui marquait le début du 1^{er} Empire, qui a duré jusqu'en 1814. Napoléon a effectué un bref retour en 1815.

- [La Restauration \(1815-1830\)](#)
- [La Monarchie de juillet \(1830-1848\)](#)
- [La IIe République \(1848-1852\)](#)
- [Le Second Empire \(1852-1870\)](#)
- [La IIIe République \(1870-1940\)](#)

Une histoire de la France et des Français en un siècle de rapides mutations. Dans ce livre, nous verrons pourquoi l'instabilité politique est-elle caractéristique du XIXe siècle français ? De quelle manière les révolutions industrielles sont-elles transformées les structures économiques, sociales et culturelles du pays ? Comment la population a-t-elle vécu ces bouleversements ? Si les sociétés européennes doivent gérer les conséquences sociales des révolutions industrielles, l'histoire de la France au XIXe siècle doit également prendre en compte les conséquences de l'événement fondateur qu'est la Révolution française, qui imprime sa marque tout au long des années qui suivent, tant au niveau politique que d'un point de vue social, culturel et administratif.

Chapitre : La vie politique en France au XIXème siècle

La 1ère République

Les révoltes dans les campagnes, après la prise de la Bastille inquiètent les députés de l'Assemblée nationale. Afin de rétablir l'ordre et d'éviter un embrasement général, l'abolition de tous les privilèges détenus par le Clergé et la noblesse est votée le 4 août 1789. Chacun est donc sur un pied d'égalité face à l'impôt.



Doc 1 : La Déclaration des droits de l'homme

Le 26 août, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est proclamée. Elle comprend 17 articles qui stipulent, entre autres, l'égalité de tous les Français devant la loi, la liberté d'expression, de pensée, de manifester, de propriété Une société d'ordres vieille de près de mille ans vient de disparaître. Une ère nouvelle peut alors commencer.

Une France réorganisée

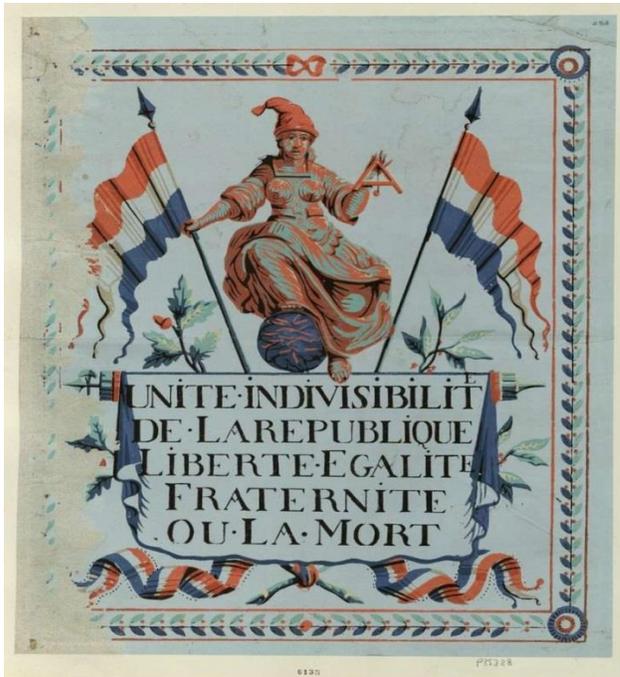
L'Assemblée nationale prend de nombreuses mesures pour réorganiser la France en attendant la rédaction définitive de la constitution.

- La création des départements. La France est divisée en 83 départements, eux-mêmes divisés en districts, cantons et en communes. La taille et la configuration d'un département sont calculées pour qu'un habitant puisse faire, dans la journée et à cheval, l'aller-et-retour de son domicile à la ville chef-lieu du département.

- Réforme de la justice. Un juge de paix est chargé de rendre la justice gratuitement dans chaque canton.

- Réforme du Clergé. Désormais, les membres du Clergé seront payés par l'Etat. En contrepartie, tous les biens et les terres de l'Eglise sont confisqués.

Les principaux bénéficiaires de ces réformes sont les bourgeois qui s'enrichissent en achetant les terres de l'Eglise.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Doc 2 : Les symboles de la République : drapeau bleu, blanc, rouge et bonnet phrygien

La Patrie en danger

Louis XVI a du mal à accepter la diminution de ses pouvoirs prévue par la Constitution qui, en cette année 1791 est pratiquement rédigée. Elle prévoit en effet une monarchie avec une assemblée de députés élus par le peuple pour voter les lois. Le roi va donc chercher un soutien chez les souverains étrangers. En juin 1791, il s'enfuit secrètement de Paris mais, il est reconnu à Varennes. Arrêté, il est reconduit à Paris. Les royaumes d'Europe, inquiets par la propagation des idées révolutionnaires décident d'y mettre un terme et, au printemps 1792, les armées autrichiennes et prussiennes pénètrent en France par l'Est du pays. L'Assemblée Nationale déclare « la patrie en danger » et des milliers de volontaires s'engagent pour défendre leur pays contre

l'envahisseur. Rouget de l'Isle écrit pour les volontaires marseillais un chant révolutionnaire : la Marseillaise.



Doc 3 : 20 septembre 1792. Victoire des volontaires à Valmy

La fin de la royauté

En soutenant les troupes ennemies, et en s'opposant aux décisions de l'Assemblée Nationale, Louis XVI montre qu'il ne souhaite qu'une seule chose : un retour à la monarchie absolue.

Le 10 août 1792, une foule armée se dirige vers le Palais des Tuileries, la résidence royale, et demande la destitution du roi. Les insurgés prennent alors le palais de force et Louis XVI est arrêté et emprisonné avec sa famille.

Le 20 septembre 1792, l'armée des volontaires repousse les troupes autrichiennes et prussiennes à Valmy. Le 21 septembre 1792, la 1ère République est proclamée. Cette date marque donc la fin de la monarchie absolue en France⁽²⁾.



Doc 4 : 10 août 1792. Arrestation de Louis XVI

(2) <https://www.i-profs.fr/> .

Bibliographie :

- Albert Soboul, Guy Lemarchand, Michèle Fogel, *Le Siècle des Lumières*, Paris, PUF, 1977-1997.
- André Corvisier, *Précis d'histoire moderne*, Paris, PUF, 1971.
- Antoine de Baecque, Françoise Mélonio, *Histoire culturelle de la France - 3. Lumières et liberté*, Paris, Seuil, 1998.
- Béatrice Didier, *Le Siècle des Lumières*, Paris, MA Éditions, 1987.
- BÉLY Lucien, *La France moderne. 1498-1789*, Paris, PUF, 2003.
- Benoît Garnot, *La population française : aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Ophrys, 2005.
- Catherine Salles, *Le Siècle des Lumières : 1715-1789*, Paris, Larousse, 1987.
- Daniel Roche, *La France des Lumières*, Paris, Fayard, 1993.
- Dominique Godineau, *Les femmes dans la France moderne, XVIe-XVIIIe siècle*, 2015.
- Joël Cornette, *Histoire de la France : absolutisme et Lumières (1652-1783)*, Paris, Hachette supérieur, 2005.
- LEVER Evelyne, *Louis XVI*, Paris, Fayard, 1985.
- Liliane Hilaire-Pérez, Daniel Roche, *L'Invention technique au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2000.

- Marcel Brion, Henry Daussy, *Le Siècle des Lumières*, London, Thames & Hudson, 1974.
- Michel Vovelle, *Le Siècle des Lumières*, Paris, 1977-1999.
- Monique Cottret, *Culture et politique dans la France des Lumières : 1715-1792*, Paris, Colin, 2002.
- Norman Hampson, *Le Siècle des Lumières*, Paris, Seuil, 1972.
- PETITFILS Jean-Christian, *Louis XVI*, Paris, Perrin, 2010 (2 tomes).
- Pierre Chaunu, *La Civilisation de l'Europe des Lumières*, Paris, Flammarion, 1997.
- Pierre M. Conlon, *Le Siècle des Lumières : bibliographie chronologique*, Genève, Droz, 1983.
- Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des Lumières*, Paris, PUF, 2004.
- Xavier Martin, *Nature humaine et Révolution française : du siècle des Lumières au Code Napoléon*, Bouère, D.M. Morin, 1994.
- Revue Nouvelle École n°65, Les Lumières, 2016.
- RICHARDT Aimé, *La Régence (1715-1723)*, Paris, Tallandier, 2003.
- Serge Berstein, Pierre Milza, *États et identité européenne. XIVe siècle-1815*, tome 3, Paris, Hatier, 1994.
- Jérôme Hélie, *Petit atlas historique des Temps modernes*, Paris, Armand Colin, 2000.

- François Lebrun, *L'Europe et le monde. XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 1987.

Sites Internet:

<http://philofrancais.fr/>

<https://docs.google.com/>

<https://sites.google.com/site/>

<http://www.histoire-france.net/>

[http://etudes-litteraires.com./](http://etudes-litteraires.com/)

[http : // www.chateauversailles.fr](http://www.chateauversailles.fr)

<http://histoire-image.org/fr>